

## TABLE DES MATIÈRES

Le mot de la présidente.....	2
Le mot de la directrice.....	3
Les remerciements.....	5
Rappel historique des principales étapes de réalisation du projet d'habitation de l'Association Logement Amitié Inc.....	8
La mission de l'Association Logement Amitié Inc.....	11
Bilan des activités pour l'année 2015.....	12
Priorités d'action pour l'année 2016.....	20
La clientèle desservie par l'Association Logement Amitié Inc. ....	21
Le plan de sélection des résidents.....	21
Élaboration et mise en place d'un code de vie.....	21
Les services offerts par l'Association Logement Amitié Inc. et ses partenaires.....	22
Association Logement Amitié Inc.....	22
Association Bénévole Amitié Inc. ....	22
Équipe de santé mentale du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal.....	25
Équipe de psychiatres, de travailleurs sociaux, de personnel infirmier de l'Institut Allan Memorial.....	25
Interventions effectuées par le personnel de l'Association Logement Amitié.....	26
La nature des interventions de soutien au logement effectuées par le personnel de L'Association Logement Amitié Inc. dont les tâches ont été adaptées de jour.....	29
Interventions effectuées par l'intervenant de liaison et la directrice.....	30
La nature des interventions effectuées par l'intervenant de liaison et la directrice.....	32
Interventions de suivi communautaire effectuées par l'Association Bénévole Amitié.....	34
La nature des interventions en suivi communautaire .....	40
Les démarches auprès des professionnels et des ressources.....	41
Les interventions effectuées par l'éducatrice aux soins d'hygiène et à l'organisation des activités de la vie quotidienne de l'Association Bénévole Amitié Inc.....	43
Participation des résidents aux ateliers.....	44
Les repas servis et les paniers de nourriture distribués dans le cadre des activités du centre de jour et de soir.....	45
Les ateliers d'art.....	46
Le perfectionnement et le ressourcement.....	47
Le profil statistique de la clientèle.....	49
L'engagement des résidents.....	50
État de la situation pour les résidents de l'Association Logement Amitié Inc.....	51
Les membres du personnel de l'Association Logement Amitié Inc. en 2015.....	56
Le conseil d'administration en 2015.....	57

## Mot de la présidente

### *L'art de donner*

L'un des secrets de la vie abondante, c'est l'art de donner.  
Le paradoxe de la vie, c'est que plus vous donnez plus vous possédez.  
Si vous perdez votre vie au service des autres, vous la conservez.  
Vous pouvez donner abondamment et, ainsi, vivre abondamment.  
Vous êtes riche dans un domaine : votre esprit est inépuisable.  
Ne laissez aucune idée égoïste vous empêcher de partager avec d'autres cet esprit.  
Donnez et continuez à donner de l'amour, de l'aide, de la compréhension, de la sympathie  
et surtout donnez-vous vous-même. Alors vous vivrez abondamment.

-----

L'année qui vient de s'écouler fut marquée par beaucoup d'émotion et de déception.  
C'est l'engagement indéfectible de notre directrice, madame Doratha Auger, que de telles  
réussites sont possibles. Elle travaille très fort pour redonner la qualité de vie que nos  
résidents ont perdue.

Merci au conseil d'administration pour leur implication et leur dévouement.  
Bravo à l'équipe des intervenantes et intervenants pour leur travail et leur support.  
C'est sur cet héritage d'engagement et de solidarité collective que nous continuerons dans  
l'avenir.

**Ensemble on rebâtit!**

**Présidente du conseil d'administration  
Lise Ouellet**

## LE MOT DE LA DIRECTRICE

Le soir du 28 février 2014 continue de venir me hanter... et pour cause... Deux ans après le tragique incendie, le terrain du 1070 Mackay est toujours tristement vide... ceinturé d'une clôture de sécurité... sans bâtiment... et sans vie. L'idée d'un projet d'habitation cogité depuis 1987... le travail qui fut échelonné sur plusieurs années... le rêve qui s'était enfin réalisé en 2005... les jolies unités d'habitation... et le *Milieu de Vie* créé... tout s'est envolé... en fumée en une seule nuit.

J'ai toujours considéré important que l'endroit choisi pour développer et offrir des unités résidentielles à la clientèle desservie soit un environnement dans lequel je saurais aussi m'y plaire. J'ai en mémoire un soir de décembre 2005, peu avant l'ouverture officielle de la résidence, au cours duquel j'étais restée jusque très tard en soirée pour installer des ampoules électriques dans les unités puisque les honoraires de l'électricien étaient nettement prohibitifs. Alain Brousseau et Lise Gagnon de l'Association Bénévole Amitié Inc. ainsi que Marcos Ortiz de l'Association Logement Amitié Inc. étaient venus me prêter main forte et m'avaient accompagnée dans cette répétitive corvée. Nous étions dans une unité d'habitation... Il faisait sombre... Nous avons vue sur le magnifique centre-ville de Montréal que j'aime tant... La neige commençait à tomber... et les murs de brique s'élançaient noblement jusqu'au plafond de l'appartement... Tout était neuf... Tout était beau... Je me rappelle alors leur avoir dit... C'est vraiment joli ici... Oui, ça me plaît!

Je l'ai souvent répété, depuis que je suis toute petite que j'ai l'ambition de travailler à rendre les gens plus heureux autour de moi... à l'image de ma mère... Régulièrement, j'ai sollicité de généreux donateurs dans le but de rendre l'espace de vie des résidents plus agréable par l'acquisition de pièces d'ameublement qui, en fonction du budget, soient à la fois jolies, utiles et confortables. Tout était choisi avec soin et avec goût en pensant à eux et à leur mieux-être!

Ces résidents et résidentes que je connais bien et que j'apprécie tellement me font confiance et attendent impatiemment le jour où enfin je les informerai de la date de la première pelletée de terre, annonciatrice de la reconstruction. Ils seront bien évidemment tous conviés à l'heureux évènement!!!

En attendant, je désespère et je ne comprends pas. Non, je ne comprends vraiment pas qu'on puisse rester insensibles à la détresse humaine et plus particulièrement celle de personnes qui n'ont pas été choyées par la vie et qui espèrent toujours qu'on leur redonnera bientôt leur *Milieu de Vie*. Afin de saisir mon état d'âme, mais aussi la désolation qui m'envahit, je vous recommande de lire à la fin du présent rapport ***L'état de la situation pour les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. – Les impacts...*** On ne peut y rester indifférent... En attendant une décision qui nous autoriserait à reconstruire leur résidence, ce sont des propriétaires privés qui se réjouissent de la situation. Ils encaissent les chèques des loyers et se font invisibles tels des fantômes lorsqu'il s'agit d'effectuer des réparations... même les plus urgentes et celles qui sont susceptibles de compromettre la sécurité de leurs locataires...

Pendant ce temps, les équipes de l'Association Logement Amitié Inc. et de l'Association Bénévole Amitié Inc. continuent à soutenir et à offrir leurs services aux résidents qui ont tous été relogés dans la communauté... Ironiquement, il m'arrive souvent de penser que l'Association Logement Amitié Inc. aurait dû bénéficier d'un octroi financier du gouvernement fédéral dans le cadre de son nouveau programme *Stabilité Résidentielle avec Accompagnement* (SRA) issu du programme *Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance* (SPLI) puisque les deux équipes ont relogé dans la communauté quarante (40) personnes en un mois seulement... un temps record. Les intervenants et moi-même travaillons sans relâche jour, soir et fins de semaine afin de les y maintenir. Nos équipes investissent un temps fort considérable pour des interventions de médiation avec les propriétaires ou leurs représentants et de défense des droits des résidents.

Malgré tout, je constate qu'il n'y a pas que l'entourage de l'Association Logement Amitié Inc. qui croit à la nécessité et à l'urgence de reconstruire. En effet, les appuis ne cessent de nous parvenir. Des lettres de soutien provenant tant de personnes influentes que d'organismes du milieu affluent.

N'en pouvant plus d'attendre, deux (2) résidentes, mesdames Huguette Masse et Sheila O'Brien, ont pris l'initiative de rédiger une lettre d'appui au projet de reconstruction qu'elles adressent à la Société d'Habitation du Québec. Le document a été présenté à tous les résidents qui l'ont signé avec beaucoup d'espoir. La lettre sera remise en temps opportun à la Société d'Habitation du Québec (SHQ).

Le projet d'habitation cogitait depuis 1987. C'est à force de nombreuses heures de travail effectuées bénévolement, mais aussi de grande détermination que l'Association Logement Amitié Inc. a vu le jour au mois de décembre 2005... Pour les résidents et les résidentes, je promets que je continuerai encore à travailler sans relâche et ferai vraiment tout ce qu'il est possible de faire pour que la reconstruction de leur résidence soit effective le plus rapidement possible et pour leur redonner enfin leur *Milieu de Vie!*

Doratha Auger  
Directrice générale

## LES REMERCIEMENTS

Tel qu'il en est fait mention dans *Le Mot de la directrice*, j'aimerais souligner les appuis extraordinaires que je reçois pour la reconstruction de la résidence de l'Association Logement Amitié Inc. et du centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. J'adresse d'abord ma vive reconnaissance aux résidents qui, malgré leur grande détresse, me réitèrent leur confiance et attendent avec beaucoup d'espoir que nous entamions enfin les travaux de reconstruction de leur résidence. Leurs nombreux témoignages de gratitude qu'ils expriment de différentes façons me déconcertent et me touchent profondément. Certains vont même jusqu'à s'inquiéter pour moi... C'est le monde à l'envers!

Merci à la Société d'Habitation du Québec qui a consenti à ce que l'organisme conserve trente-quatre (34) de ses quarante-deux (42) subventions de *supplément au loyer*, ce qui a permis de les faire suivre dans la communauté pour le bénéfice des résidents! Un Grand Merci à madame Céline Aumont de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) qui est à l'origine de cette entente et qui reste toujours une personne de référence.

J'adresse un Merci tout spécial à monsieur Jacques Boivin, conseiller en développement de l'habitation et chef d'équipe à la Ville de Montréal. Il fut du premier projet d'habitation de la rue Mackay en 2005. Il a d'abord cru au potentiel de l'organisme pour la réalisation du projet de métamorphose de l'hôtel acquis en unités résidentielles pour une clientèle avec une problématique de santé mentale. Depuis, j'ai l'immense privilège de bénéficier de ses encouragements, de sa juste vision et de son incomparable soutien!

Je n'oublie pas de remercier les intervenants du milieu qui n'hésitent pas à exprimer leur appui au projet de reconstruction.

\*Monsieur Steve Shanahan, conseiller municipal, qui a rencontré les résidents dès le lendemain de l'incendie et qui les côtoie encore quelques fois par année. Régulièrement, il s'informe de la progression du projet de reconstruction et cherche constamment à me mettre en contact avec des personnes et des ressources qui pourraient être utiles à l'organisme.

\*Monsieur Marc Garneau, ministre fédéral des Transports, qui a aussi jadis rencontré les résidents. En plus de son soutien réitéré au projet, il a pris le temps de m'écouter. Merci aussi à son adjointe au bureau de circonscription, madame Margaret Guest, qui se montre toujours disponible et intéressée par la progression du dossier.

\*Monsieur Jacques Chagnon, député de la circonscription Westmount-Saint-Louis, qui a aussi rendu visite aux résidents il y a quelques années et qui n'hésite pas à offrir son soutien à l'organisme comme le fait d'ailleurs sa directrice adjointe de cabinet, madame Connie Placido. Ils connaissent l'organisme depuis des années et se montrent attentifs.

\*Madame Monique Vallée, conseillère municipale et responsable du développement social et communautaire ainsi que de l'itinérance, qui a non seulement pris le temps de m'écouter, mais qui m'a aussi judicieusement guidée.

\*Toute l'équipe du *Réseau pour Personnes Seules et Itinérantes de Montréal* (RAPSIM), particulièrement madame Marjolaine Despars pour son soutien, son aide, son écoute et pour sa sensibilité à la situation que vivent les résidents. Vous faites une différence!

\*Madame Claudine Laurin, directrice générale de la *Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal* (FOHM) et messieurs Toufik Nid Bouhou et Denis Lemire pour leur soutien constant, leur aide, leur disponibilité et bien des réponses à mes questions.

\*Madame Danielle Juteau, directrice de la gestion des demandes, des logements abordables et des suppléments au loyer de l'*Office Municipal d'Habitation de Montréal* (OMHM) et son équipe pour leur soutien et la belle collaboration avec nos deux équipes de travail.

\*Les psychiatres, les travailleurs sociaux et le personnel infirmier de l'*Institut Allan Memorial*, et tout particulièrement monsieur Philippe Perras, infirmier en chef des services ambulatoires, qui facilite l'efficace collaboration que nous avons développée avec cette belle équipe de professionnels. Madame Gilberte Lamoureux et les membres de l'équipe de santé mentale du *CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal*, autrefois appelé le *CSSS de la Montagne*, pour leur collaboration.

\*Sœur Nicole Fournier des *Sœurs Grises* qui se montre sensible aux conditions des résidents et aux difficultés auxquelles fait face l'organisme. Son soutien, son écoute sincère et les démarches qu'elle entreprend afin de trouver des alliés m'apaisent.

J'adresse aussi mes remerciements à monsieur Kevin Leonard, directeur général de la *Fondation Écho*, qui, malgré ses nombreuses occupations, se rend toujours disponible lorsque je sollicite son appui ou sa présence à des réunions au cours desquelles nous nous entretiendrons du projet de reconstruction. Monsieur Leonard m'apporte son aide de multiples façons et son attitude positive et ses encouragements arrivent souvent à point.

Merci aussi à madame Marjolaine Lachance, gestionnaire principale Investissement communautaire-communications chez *Bell*, qui a fait preuve de compassion à l'égard des résidents éprouvés en les invitant au spectacle d'ouverture des *FrancoFolies* de Montréal 2015 dans la loge de *Bell*. Le seul fait qu'on ait pu penser à eux pour une sortie aussi fabuleuse les a sincèrement touchés. Ils ont de plus été impressionnés par le traitement princier auquel ils ont eu droit. La contribution de madame Lachance ne s'arrête pas à cet évènement. J'ai récemment bénéficié de ses conseils pour la conception de documents visant une plus grande visibilité de l'organisme. Enfin, elle travaille aussi à sensibiliser au projet de reconstruction des personnes dont l'expertise pourrait être mise à profit.

Un immense MERCI est adressé à monsieur Olivier Lemieux, chargé de projet à *Atelier Habitation Montréal*, qui met au service de l'organisme son savoir dans le domaine des projets d'habitation communautaire. Monsieur Lemieux croit au projet et s'y dévoue sans compter. Il joue son rôle d'intermédiaire entre l'organisme et les différentes instances non seulement de façon professionnelle, mais aussi avec compétence, efficacité, diplomatie et... compassion.

J'exprime ma gratitude aux architectes Tania Delage et Daniel Mac Beth de la firme *Ruccolo + Faubert*. Cette belle équipe créative a d'abord pris le temps d'en savoir davantage sur l'organisme avant d'entreprendre la conception préliminaire des plans architecturaux. La réalité et les besoins de l'organisme ont été pris en compte et l'identité propre de l'Association Logement Amitié Inc. a été respectée. Leur remarquable travail dépasse largement mes attentes! Nous avons très hâte que leurs plans deviennent réalité!

Je dois souligner le travail remarquable des membres du personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. et de l'Association Logement Amitié Inc. qui sont engagés depuis le début de l'odyssée en 2005 dans l'intervention auprès des résidents. Habités par une compassion d'une rare authenticité, ils n'ont pas non plus hésité dès les premiers instants de l'incendie à venir rejoindre les résidents pour les rassurer et les reconforter. Rapidement, ils ont adapté leurs interventions à la réalité post-incendie. Toujours, ils m'ont suivie dans mes multiples projets... Je sais qu'ils souhaitent tous autant que moi la reconstruction de la résidence et du centre de jour et de soir. Je vous dois tous beaucoup et je le sais!

Je n'oublie surtout pas madame Lise Ouellet, notre présidente au Grand Cœur d'Or qui m'appuie de façon quasi inconditionnelle et qui démontre au quotidien quelle GRANDE DAME elle est. Toujours, elle cherche à se rendre utile et à me mettre en contact avec les bonnes personnes qui pourraient m'apporter une aide quelconque... et elle réussit si bien. Elle partage avec moi les mille et une idées qui cogitent dans sa tête, dont celle d'une levée de fonds qu'elle a entreprise afin que nous puissions passer du projet de reconstruction à la réalité. Jamais elle ne m'a laissée. Elle se fait même plus présente que jamais... comme une véritable partenaire! Je ne compte plus toutes les heures qu'elle effectue bénévolement pour la réalisation du projet de reconstruction et pour le mieux-être des résidents. Son sourire, ses bonnes paroles et sa présence rassurante font en sorte que je me sens soutenue. Merci est un bien piètre mot pour exprimer toute la reconnaissance que j'éprouve à son égard. Sans Lise, je ne serais peut être pas aussi forte que je le suis...

Un merci particulier est adressé à ma fille Aude qui a entrepris, dès le soir de l'incendie, une levée de fonds pour la reconstruction sur les réseaux sociaux sur le site [www.youcaring.com/associationbenevole](http://www.youcaring.com/associationbenevole). Il est toujours possible d'y faire des dons ou de les faire parvenir directement à l'adresse de l'organisme. Merci à ma fille et mon époux qui font preuve de compréhension face aux nombreuses heures que je passe à travailler. Merci aussi à ma sœur Louise pour son soutien moral et son écoute.

**MERCI!**

Doratha Auger  
Directrice générale

## **RAPPEL HISTORIQUE DES PRINCIPALES ÉTAPES DE RÉALISATION DU PROJET D'HABITATION DE L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC.**

Depuis sa création en 1984, l'Association Bénévole Amitié Inc. offre des services personnalisés de suivi psychosocial et de soutien dans le milieu de vie de personnes qui ont un problème de santé mentale. Les intervenants travaillent quotidiennement à l'amélioration de leurs conditions de vie sociales et matérielles. La situation économique précaire combinée à la détresse psychologique constitue souvent un problème critique lorsqu'il s'agit de trouver un logement adéquat et se loger décentement devient un défi de taille. Les personnes aux prises avec un problème d'ordre mental font malencontreusement souvent partie du segment de la population qui éprouve des difficultés à se loger convenablement.

William Anthony (1993), éminent professeur à l'Université de Boston au Massachusetts et spécialiste réputé pour ses écrits sur le suivi communautaire en santé mentale, précise que *les intervenants en suivi communautaire doivent mettre en œuvre les mesures qui assurent à leurs clients des milieux de vie salubres et sécuritaires.*

L'Association Bénévole Amitié Inc. est particulièrement sensible à cette situation de précarité du logement et multiplie les efforts pour faciliter la vie de ses utilisateurs et utilisatrices de services.

C'est dès 1987 que l'idée de développer un projet d'habitation commence à faire son chemin. Encouragée par madame Joan McCrimmon, alors coordonnatrice des services de santé et des services sociaux au CLSC Métro, mais aussi fondatrice et membre du conseil d'administration de l'Association Bénévole Amitié Inc., et de madame Alphonsine Howlett, une grande philanthrope de la communauté montréalaise, aujourd'hui décédée, la directrice de l'Association Bénévole Amitié Inc. commence à s'intéresser sérieusement à un tel projet.

C'est en 1988 que l'Association Bénévole Amitié Inc. donne naissance à l'Association Logement Amitié Inc., un organisme à but non lucratif qui a comme principal objectif de procurer des ressources résidentielles adéquates à coût modique à des personnes qui ont un problème de santé mentale capables de faire preuve d'autonomie en résidence locative privée. Dûment incorporée, l'Association Logement Amitié Inc. prenait son envol. Malgré les liens forts qui unissent les deux organismes, ils ont et conservent encore aujourd'hui des structures corporatives et administratives indépendantes.

Soutenue par le conseil d'administration, la directrice de l'Association Bénévole Amitié Inc. entreprend et complète le travail d'élaboration et de rédaction du projet d'habitation. Sous condition de réalisation, l'Association Logement Amitié Inc. reçoit gracieusement de la Ville de Montréal un terrain vacant situé à l'angle des rues Lusignan et Saint-Antoine. Les aspects techniques du projet sont alors confiés au Groupe-Conseil en Développement de l'Habitation Amherst. Le projet tel que conçu initialement par l'architecte Douglas Alford devait comporter une vingtaine d'unités d'habitation de trois pièces et demie. Alors mal logé au sous-sol de l'église Erskine and American, nous avons aussi projeté y intégrer le centre de jour et de soir. Une jolie terrasse devait même y être aménagée. Après tant d'efforts, le projet ne sera pourtant pas retenu lors des soumissions



provinciales en 1992 principalement en raison des protestations d'une coalition du quartier de la Petite Bourgogne qui s'opposa vivement au projet. Le syndrome *pas dans ma cour* venait de frapper. Le projet réussit tout de même à recevoir des appuis, notamment celui de monsieur Claude Ryan, alors ministre de *l'Habitation et des municipalités*, qui après nous avoir rencontré à deux reprises avait non seulement promis de garder un œil vigilant sur le projet, mais avait aussi continué à chercher des moyens de faire aboutir le projet d'habitation.

En 2002, la possibilité d'obtenir une subvention gouvernementale relance le projet. Des recherches intensives s'effectuent pour trouver un immeuble. Pour sa réalisation, un nouveau partenariat est alors établi entre l'Association Logement Amitié Inc., l'Association Bénévole Amitié Inc., l'équipe de Liaison communautaire en santé mentale et la clinique externe de psychiatrie du CUSM ainsi que la Fondation EJLB. Le Groupe-Conseil en Développement de l'Habitation Amherst se joint aussi au groupe. Des démarches sont alors entreprises pour l'acquisition de l'Hôtel Saint-Malo qui est situé sur l'avenue du Fort, à deux rues du centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. La reconfiguration architecturale du petit hôtel permettait d'envisager l'aménagement de onze (11) chambres et studios. Des représentants de la Ville de Montréal affichent aussi leur intérêt. Des lenteurs administratives auront finalement raison du projet alors qu'un acheteur spéculateur s'en porte acquéreur au mois de janvier 2003.

Décus mais non démotivés par les événements, les partenaires décident de poursuivre. Ce n'est qu'après moult recherches et visites, mais aussi quelques démarches entreprises auprès d'agents immobiliers que la directrice de l'Association Bénévole Amitié Inc. cible, à l'automne 2003, un immeuble. Le courtier proposera plutôt une auberge située à quelques rues seulement du centre de jour et de soir de l'organisme, dans le quartier que fréquentent déjà les membres de l'organisme. Selon lui, cet hôtel correspondrait mieux au projet dont la directrice l'avait préalablement entretenu. Ce n'est cependant un secret pour personne, un immeuble ou un terrain vacant au centre-ville de Montréal est une denrée rare et, par conséquent, le coût demandé est souvent prohibitif. Le quartier des affaires et des commerces alimente de surcroît la surenchère.

Les partenaires sont enchantés tant par le site que par les possibilités qu'il offre. Le montage financier pour la réalisation du projet dépasse cependant largement les moyens de l'organisme. Dans les faits, l'acquisition et la transformation de l'ancien hôtel nécessiteront un investissement d'un peu plus de quatre (4) millions de dollars.

Un généreux donateur, la Fondation EJLB, déjà engagé dans le projet, a alors augmenté de façon substantielle le montant de son don. L'Association Logement Amitié Inc. est privilégiée d'avoir pu bénéficier du soutien constant et du travail exceptionnel du directeur général de la Fondation EJLB de l'époque, monsieur Robert Alain, qui a investi beaucoup de temps dans le projet d'habitation. C'est avec rigueur et ténacité qu'il a multiplié les démarches et les rencontres afin d'inciter des bailleurs de fonds à investir dans ce projet qui vise l'amélioration des conditions et de la qualité de vie de personnes défavorisées. Sa détermination et son pouvoir d'influence ont été déterminants pour l'atteinte de l'objectif visé et la réalisation du projet d'habitation.

Hormis le don d'un demi-million de dollars de la Fondation EJLB, la Société d'Habitation du Québec (SHQ) verse à son tour 1,2 millions de dollars en vertu du programme *Accès-Logis Québec* alors que la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) octroie 642 000\$ afin de soutenir le recyclage d'un bâtiment à vocation non résidentielle en immeuble d'habitation dans le cadre du programme d'aide à la remise en état des logements. Le ministère de la Santé et des Services sociaux, l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal et la Ville de Montréal sont les autres bailleurs de fonds qui ont soutenu le projet. En 2007, dans un communiqué de la Ville de Montréal, on pouvait lire que *l'Association Logement Amitié Inc. peut être fière d'avoir relevé le défi et réussi l'exploit d'avoir intégré au centre-ville de Montréal, le secteur immobilier le plus dispendieux, une résidence offrant quarante-deux (42) logements sociaux à une clientèle socio-économiquement défavorisée ainsi qu'un centre de jour et de soir communautaire. Ces deux types de services s'avèrent nécessaires pour venir en aide à des personnes qui ont vécu l'expérience de l'itinérance ou qui sont jugées à risque.*

Malgré l'investissement de l'ensemble des partenaires publics, communautaires et privés engagés dans le projet, une partie de l'argent nécessaire pour l'acquisition et la rénovation de l'immeuble convoité manque toujours. C'est l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal qui trouve une solution grâce à de nouveaux partenaires. Grâce à leur octroi financier, trois hôpitaux pourront bénéficier de cinq à sept places pour leur clientèle respective pour une période d'au moins cinq ans. C'est grâce à tous ces appuis que le rêve a pu se réaliser. Le 30 mars 2005, l'Association Logement Amitié Inc. se portait donc acquéreur d'une auberge située au cœur du centre-ville de Montréal. Le coût de l'acquisition jumelé à celui des rénovations totalise 4,4 millions de dollars.

Un comité de chantier composé des architectes, des ingénieurs et de l'entrepreneur embauchés selon un appel d'offres a été mis sur pied. À eux se sont joints la directrice générale et monsieur Alain Brousseau, un intervenant de l'Association Bénévole Amitié Inc., qui sont également administrateurs de la corporation qui gère le projet d'habitation.

Le centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. a ouvert ses portes aux personnes qui le fréquentent le 3 décembre 2005 et l'Association Logement Amitié Inc. a pu accueillir ses premiers résidents le 13 décembre.

L'Association Logement Amitié Inc. procédera à l'inauguration le 27 juin 2007 en soulignant l'engagement de personnes-clé sans lesquelles le projet n'aurait pu voir le jour. C'est en présence de l'honorable Michael Fortier, alors ministre fédéral des Travaux publics et des Services gouvernementaux également ministre responsable de la région de Montréal, de monsieur Jacques Chagnon, député de la circonscription provinciale de Westmount-Saint-Louis, de madame Edith Low-Beer, bienfaitrice auprès de l'Association Logement Amitié Inc. et de monsieur Robert Alain, alors directeur général de la Fondation EJLB qui a soutenu le projet depuis les premiers instants, que la directrice de l'Association Logement Amitié Inc. et monsieur Alain Brousseau, intervenant à l'Association Bénévole Amitié Inc. et membre du conseil d'administration de l'Association Logement Amitié Inc., ont procédé à l'ouverture officielle du Manoir Edith de l'Association Logement Amitié Inc.

## **LA MISSION DE L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ Inc.**

### **LES OBJECTIFS VISÉS**

#### **L'objectif principal**

L'objectif principal de l'Association Logement Amitié Inc. est d'améliorer la qualité de vie des personnes qui ont un problème de santé mentale qui ont vécu l'itinérance ou qui sont jugées à risque de l'expérimenter et qui sont capables de faire preuve d'autonomie en leur procurant des ressources locatives adéquates à coût modique

#### **Les objectifs secondaires**

1. Offrir stabilité et sécurité à 42 personnes qui ont un problème de santé mentale qui ont vécu l'itinérance ou qui sont jugées à risque de l'expérimenter en leur procurant des ressources résidentielles adéquates avec soutien communautaire afin de leur éviter le réseau de l'itinérance
2. Accroître le degré d'autonomie des résidents et faciliter leur réinsertion sociale en les plaçant dans un contexte environnemental adéquat et en leur offrant un bon encadrement, du soutien et les outils nécessaires pour la réalisation de leur projet de vie
3. Travailler à maximiser le potentiel de chacun des résidents en vue d'améliorer leurs comportements fonctionnels au niveau de la gestion des activités quotidiennes
4. Soutenir les efforts d'intégration sociale des résidents en leur inculquant des valeurs sociales qu'ils pourront d'abord transposer dans leur milieu de vie, puis graduellement dans la communauté pour une cohabitation plus harmonieuse
5. Développer le sens des responsabilités et l'estime de soi des résidents en les invitant à assumer des tâches dans la résidence ou encore à prendre part au processus décisionnel de l'organisme par leur engagement dans des comités ou au conseil d'administration, ceci tout en respectant leur rythme de vie et leur potentiel individuel
6. Réduire ou éviter les rechutes chez les résidents en leur procurant la sécurité nécessaire à leur mieux-être et en créant un sentiment d'appartenance à leur milieu de vie (centre de jour et de soir ouvert quotidiennement, intervenants sur place et présence quotidienne d'un intervenant de nuit)
7. Offrir des services appropriés aux besoins identifiés et permettre aux résidents d'avoir accès à des activités tant sociales et éducatives que thérapeutiques qui visent le développement d'aptitudes sociales

## BILAN DES ACTIVITÉS POUR L'ANNÉE 2015

À partir des priorités qui avaient été ciblées en début d'année, nous vous présentons le bilan des activités qui ont été mises en place et des actions qui ont été entreprises au cours de l'année 2015.

L'Association Logement Amitié Inc. vient de compléter sa dixième année d'opération. En raison des événements tragiques survenus le 28 février 2014, la priorité a été d'œuvrer et de s'assurer du bien-être tant matériel que psychologique des résidents qui ont vécu ces moments difficilement... avec dignité et courage... Le bilan nous révèle une partie des interventions et des démarches qui ont été accomplies par les membres du personnel de l'Association Logement Amitié Inc. et ceux de son partenaire de toujours, l'Association Bénévole Amitié Inc., lesquels ont travaillé sans relâche.

***Mobilisation des intervenants de l'Association Logement Amitié Inc. dont les tâches ont été modifiées afin de s'ajuster à la nouvelle réalité des résidents, mais aussi des membres du personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. qui ont tous œuvrer à apporter leur aide et leur soutien psychosocial aux résidents qui ont été relogés individuellement dans la communauté***

Suite à l'incendie de février 2014, les tâches des intervenants de nuit ont été modifiées afin de s'ajuster à la nouvelle réalité des résidents qui ont été relogés individuellement ou par petits groupes dans la communauté. Nous avons estimé que c'est au moment de quitter l'hôtel que plusieurs allaient véritablement prendre conscience des pertes. La séparation d'avec les autres résidents avec qui ils formaient une grande famille, l'adaptation à un nouveau milieu de vie, souvent dans un quartier différent, l'absence d'encadrement et de services auxquels ils étaient habitués et qu'ils appréciaient sont tous des éléments qui étaient, selon nous, susceptibles de générer l'apparition de symptômes anxigènes et qui pouvaient également favoriser la déstabilisation et la désorganisation chez des résidents. C'est dans ce contexte qu'il a été envisagé d'employer les intervenants en poste la nuit sur un nouvel horaire de jour et de les assigner auprès des résidents. Il nous apparaissait important que les résidents puissent avoir accès à des personnes significatives qu'ils connaissent bien et avec lesquelles ils ont établi un bon lien de confiance.

Les nouvelles tâches telles que redéfinies permettent à l'intervenant de continuer à apporter son soutien aux résidents et de les aider non seulement à s'adapter à leur nouvelle vie dans la collectivité et leur nouvel environnement, mais aussi de s'y maintenir. Le protocole prévoit que l'intervenant accomplisse sensiblement les mêmes tâches que lorsqu'il était en poste la nuit, cependant c'est dans un contexte différent, dans un milieu de vie nouveau, au domicile de chacun qu'elles sont désormais effectuées. L'intervenant continue d'intervenir en situation de crise ou de détresse comme il l'a toujours fait. Il fait également de l'écoute active, offre son soutien et effectue du counselling psychosocial afin d'éviter une déstabilisation. Il intervient aussi en tant que médiateur en situation de conflit.

Parmi ses nouvelles fonctions, l'intervenant doit mettre en place les services d'encadrement nécessaires afin de favoriser le développement de l'autonomie fonctionnelle

des résidents tant pour la planification budgétaire et l'amélioration des relations interpersonnelles que pour l'apprentissage des activités de la vie quotidienne. Il oriente les résidents vers les ressources appropriées selon les situations (hôpital, cabinet de médecin, de dentiste ou d'optométrie, services gouvernementaux, centre de crise, banque...) et les accompagne, s'il y a lieu de le faire. Lorsque jugé préférable, il effectue conjointement avec la personne les nombreuses démarches à entreprendre. Enfin, il est responsable d'organiser des activités afin de permettre aux résidents de se côtoyer à nouveau pour ainsi préserver le sentiment d'appartenance au groupe et au *Milieu de Vie* qu'était la résidence... jusqu'à la reconstruction du bâtiment.

L'un des postes est financé jusqu'au 31 mars 2019 par le gouvernement fédéral dans le cadre d'une entente qui octroie à l'organisme une contribution financière du programme *Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance* (SPLI).

***Signature au mois de mars 2015 de l'entente de coopération entre l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal et l'Association Logement Amitié Inc. concernant le soutien communautaire en logement social***

Tel que mentionné dans l'historique, c'est sous la recommandation de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal que des ententes de services ont initialement été conclues entre l'Association Logement Amitié Inc. et trois hôpitaux pour une période de cinq (5) ans, du 1<sup>er</sup> décembre 2005 au 31 décembre 2010. Ces trois institutions sont l'Institut universitaire en santé mentale Douglas (IUSMD), l'Institut en santé mentale de Montréal (Louis-H. Lafontaine) et l'Hôpital Sacré-Cœur.

Afin de donner suite aux ententes de services, mais aussi dans le but que les résidents qui ont été référés grâce à celles-ci puissent prolonger leur séjour à la résidence et continuer à habiter l'unité allouée, une deuxième entente de services a été rédigée par la directrice générale de l'Association Logement Amitié Inc. pour ensuite être approuvée par le conseil d'administration avant d'être acheminée aux personnes autorisées à signer les ententes avec les hôpitaux concernés. D'abord, de nouvelles bases financières, plus près cette fois de ce qui est généralement conclu entre des ressources d'hébergement et des établissements institutionnels pour le type de services que l'Association Logement Amitié Inc. offre, avaient été suggérées en vue d'une négociation. Puis, les protocoles qui statuent sur les obligations et responsabilités des deux parties ont été mis en relief. Le document tel que soumis prévoyait une entente de trois (3) ans, du 1<sup>er</sup> janvier 2011 au 31 décembre 2013. Entretemps, l'Hôpital Sacré-Cœur avait transféré l'entente *per diem* à l'Institut universitaire en santé mentale Douglas, qui passait alors de sept (7) unités réservées à douze (12).

Suite à l'incendie de février 2014, l'Association Logement Amitié Inc. a pris soin de s'assurer de la relocalisation des résidents dans la communauté et continue encore à ce jour d'assurer un service de suivi psychosocial et de soutien au logement. L'organisme s'engage aussi à réadmettre les résidents qui auront émis le souhait de réintégrer la résidence pour y vivre à nouveau. Aussi, l'Institut universitaire en santé mentale de Montréal a maintenu ses places et son financement. De son côté, l'Institut universitaire en santé mentale Douglas a

accepté d'accorder des *per diem* uniquement pour les cinq (5) résidents qui ont été relogés dans des unités de l'*Association des Gîtes et Appartements du Québec* et pour lesquels une différence de loyer est assumée par l'Association Logement Amitié Inc. grâce, entre autres, aux subventions de *suppléments au loyer*.

Des changements ont eu lieu en santé mentale suite au dépôt du *Plan d'action en santé mentale* par le gouvernement du Québec. C'est dans ce contexte que les ententes contractuelles entre l'organisme et les hôpitaux ont pris fin le 31 mars 2015. Toutefois, en vertu de ces ententes, des activités autres que celles du *résidentiel en santé mentale adulte nécessitant l'encadrement d'un établissement gestionnaire* sont désormais financées via le PSOC. Depuis le 1<sup>er</sup> avril 2015, c'est le nouvel *Accord de coopération* qui est en vigueur selon l'entente intervenue entre l'Association Logement Amitié Inc. et l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal pour la poursuite de ses services de *soutien communautaire en logement social*. L'*Accord de coopération* prévoit également que suite à l'incendie majeur, l'organisme offre temporairement les activités de *soutien communautaire en logement social* auprès des résidents dans leur lieu actuel respectif de résidence et ce, jusqu'à ce que les logements sociaux soient reconstruits.

Le montant qui provient du financement récupéré de l'entente avec les deux (2) hôpitaux s'ajoute à la subvention qui fut allouée à l'organisme en 2014 pour le *Soutien communautaire en logement social*.

***Démarches effectuées pour la recherche de partenaires tant financiers que professionnels afin d'entreprendre le plus rapidement possible la reconstruction de la résidence de l'Association Logement Amitié Inc.***

Peu de temps après les tristes événements, la directrice générale et la présidente de la corporation ont entrepris de nombreuses démarches afin de sensibiliser le service d'Urbanisme de la Ville de Montréal ainsi que la Société d'Habitation du Québec (SHQ) à l'urgence de reconstruire le plus rapidement possible la résidence de l'Association Logement Amitié Inc. afin de redonner le *Milieu de Vie* aux résidents.

**Chargé de projet**

C'est au mois de juin dernier que la recherche d'un nouveau chargé de projet a été amorcée. Une première rencontre a eu lieu avec le directeur général d'Atelier Habitation Montréal, monsieur Robert Manningham, et des membres de son équipe. C'est monsieur Olivier Lemieux qui fut assigné à notre dossier. Son rôle, qu'il a d'ores et déjà commencé à assumer, consiste principalement à accompagner l'organisme dans toutes les démarches à entreprendre pour le développement et la réalisation du projet de reconstruction. C'est lui qui a établi le montage financier réaliste du projet et qui agit comme intermédiaire entre l'Association Logement Amitié Inc. et les principales instances concernées. Il est constamment à l'affût de subventions gouvernementales qui pourraient être accordées pour le projet de l'organisme et recherche également des fondations qui soutiennent des projets de logements sociaux. Il transmet judicieusement ces informations à la directrice. Il n'hésite pas à faire des suggestions constructives pour le bon déroulement du projet.

Firme d'architectes Ruccolo + Faubert

Suite à un processus de sélection, c'est la firme d'architectes Ruccolo + Faubert qui a été retenue pour la conception des plans architecturaux du projet de reconstruction de la résidence de l'Association Logement Amitié Inc. Le centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. y sera à nouveau intégré afin de, non seulement, faciliter la vie des résidents grâce à la présence continue d'intervenants et des services qui y sont offerts, mais aussi d'augmenter leurs interactions sociales grâce aux rencontres avec des personnes qui fréquentent le centre, mais qui ne sont pas des résidents. Puis, selon le concept envisagé par la directrice générale et le conseil d'administration de l'organisme, les bureaux des deux organismes y seront également établis.

Le défi en est de taille, entre autres, en raison du budget limité de l'organisme à respecter... mais les plans architecturaux préliminaires démontrent clairement que les deux architectes ont su le relever avec créativité et intelligence.

Partenaires financiers

La directrice générale et la présidente du conseil d'administration multiplient leurs démarches amorcées depuis l'an dernier afin de trouver et convaincre des partenaires financiers ou qui disposent d'une expertise qui pourrait être bénéfique au projet de reconstruction de s'y engager.

***Démarches effectuées afin de sensibiliser les bailleurs de fonds et les donateurs à l'urgence et à la nécessité d'obtenir des sommes récurrentes ou des dons ponctuels qui permettront d'offrir aux résidents tant des services d'intervention et de soutien communautaire que la mise en place d'activités***

Initialement, le projet d'habitation visait essentiellement l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des utilisateurs et utilisatrices des services de l'Association Bénévole Amitié Inc. Témoins de la précarité des conditions socio-économiques des membres de l'organisme, les intervenants assignés au service de suivi communautaire mis en place par la ressource observaient au fil des ans que les utilisateurs et utilisatrices de leurs services étaient nombreux à devoir investir la majeure partie de leur revenu pour se loger. C'est dans ce contexte qu'un projet d'habitation commença à germer dans la tête de la directrice et des administrateurs de la corporation. Sa réalisation devait permettre à quelques-uns d'entre eux, du moins, d'être logés dans un endroit décent, sécuritaire et à un coût modique. Un tel projet allait également faire gagner du temps aux intervenants dans leurs déplacements lors des visites effectuées au domicile de ces résidents et ainsi leur permettre d'en consacrer encore davantage à l'intervention et l'aide à apporter. Nous avons même envisagé la possibilité d'accroître le nombre d'interventions.

À force de travail, l'idée d'un projet d'habitation se développe et prend forme. Des représentants du Centre universitaire de santé McGill entendent parler du projet et affichent clairement leur intérêt. Des liens existent déjà entre les deux ressources puisque plusieurs des utilisateurs et utilisatrices des services de l'Association Bénévole Amitié Inc. reçoivent des soins de l'établissement de santé. Bénéficiant déjà des services de l'un et l'autre

ressource, un suivi pouvait ainsi être assuré tant par des intervenants de l'organisme communautaire que par des membres du personnel de la défunte équipe de Liaison Communautaire du CUS McGill, aussi appelée *Équipe d'Interventions Psychiatriques Intensives*. Ne disposant cependant pas de toute la somme nécessaire pour procéder à l'acquisition de l'immeuble convoité pour le projet, c'est une employée de l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal qui a alors suggéré d'établir un partenariat avec d'autres hôpitaux. Contre un montant forfaitaire qui permettrait enfin à l'organisme d'entreprendre les démarches pour l'acquisition et les rénovations de l'immeuble visé, l'Association Logement Amitié Inc. s'engageait à réserver dix-sept (17) unités d'habitation à ces nouveaux partenaires pour une période de cinq (5) ans.

En acceptant d'héberger des personnes référées par des hôpitaux, mais qui sont inconnues de l'Association Bénévole Amitié Inc., nous estimions que des services devaient être mis en place. La grande majorité des individus référés par les partenaires des établissements de soins de santé avaient antécédemment été pris en charge par le milieu hospitalier, un foyer de groupe ou une famille d'accueil pendant de nombreuses années. Leur récent transfert dans une ressource résidentielle communautaire les obligeait à développer des mécanismes pour faire face et s'adapter à une nouvelle vie en société. La transition est parfois difficile pour certains et nécessite des services de soutien et un bon encadrement.

De surcroît, en offrant le gîte à quarante-deux (42) personnes qui ont toutes un problème de santé mentale sévère et persistant et dont certaines souffrent aussi d'une double et même d'une troisième problématique, il devenait évident qu'il fallait offrir des services visant à assurer tant l'aide appropriée pour les aider à réaliser leurs nouveaux objectifs de vie dans la communauté que leur sécurité.

Depuis le 28 février 2014, tous les résidents ont été relogés dans la communauté. Tous cependant continuent de recevoir des services de soutien communautaire des intervenants de nuit dont les tâches et les horaires ont été adaptés à nouvelle réalité. Lors de la reconstruction, ces résidents auront priorité sur les personnes qui désirent bénéficier d'une unité d'habitation à l'Association Logement Amitié Inc.

La directrice de l'organisme est toujours à la recherche de fonds qui lui permettront de mettre en place, de façon permanente ou ponctuelle, les services jugés appropriés pour l'ensemble des résidents. Voici les démarches qui ont été effectuées dans ce sens au cours de l'année 2015.

***Demande de prolongation du projet Enfin chez soi... loin de la rue... adressée au gouvernement fédéral dans le cadre du programme Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance (SPLI) pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2015 au 31 juillet 2015***

Une demande de prolongation de la contribution financière initiale de **40 280\$** qui avait été accordée pour la période du 1<sup>er</sup> mars 2014 au 31 mars 2015 dans le cadre du programme *Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance* (SPLI) pour le projet



d'intervention auprès des résidents *Enfin chez soi... loin de la rue...* a été adressée au gouvernement fédéral. Il s'agissait de reconduire le projet du 1<sup>er</sup> avril au 31 juillet 2015. L'aide financière demandée pour la prorogation s'élevait à **13 942\$** et a été acceptée sur la base des activités et des taux approuvés au 1<sup>er</sup> avril 2014 sans augmentation salariale.

**Demande de financement pour le projet *Enfin chez soi... loin de la rue...* adressée au gouvernement fédéral dans le cadre du programme *Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'Itinérance (SPLI)* pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 mars 2019**

Une demande de financement de 189 996\$ visant à reconduire le projet *Enfin chez soi... loin de la rue...* pour la période du 1<sup>er</sup> août 2015 au 31 mars 2019 a été déposée dans le cadre du programme *Stratégie de Partenariats de Lutte contre l'itinérance (SPLI)*. La demande avait été calculée sur la base du salaire à verser à l'intervenant et de ses frais d'intervention. C'est le 5 mai dernier que le comité de travail provincial-fédéral recommandait un octroi financier de 173 362\$ pour le salaire et les déplacements de l'intervenant dans la communauté. L'entente a été signée le 17 juillet 2015 par la directrice générale et le 20 juillet par un représentant d'Emploi et Développement social Canada.

Les tâches de l'intervenant ont été établies afin qu'il puisse intervenir auprès des résidents dans la communauté en soutien au logement. L'entente prévoit cependant que ses fonctions pourront être modifiées et adaptées au travail d'intervenant la nuit lorsque la résidence sera reconstruite et que les résidents auront réintégré leur *Milieu de Vie*.

**Demande de subvention au programme de *Soutien aux Organismes Communautaires (PSOC)* adressée à l'Agence de la Santé et des Services sociaux de Montréal qui relève du ministère de la Santé et des Services sociaux**

La grande majorité des organismes communautaires cherchent à obtenir des fonds récurrents afin de mettre en place et assurer des services d'aide continue à la population ciblée, ce qui leur évite d'investir temps et énergie dans la recherche perpétuelle de ressources financières et leur permet plutôt de se concentrer, à bon escient, sur les services directs à la clientèle. C'est ce que vise également l'Association Logement Amitié Inc. Dans cette optique, plusieurs démarches ont été entreprises dès la première année d'opération en 2006. Ce n'est cependant qu'au printemps 2008 que l'accréditation au programme SOC fut légitimement accordée à l'Association Logement Amitié Inc.

Forts de cette accréditation, une demande d'allocation budgétaire fut année après année acheminée à l'Agence et furent toutes refusées en raison des coffres toujours vides, nous a-t-on fait valoir. Celles-ci visaient principalement à fournir l'encadrement approprié et un soutien jugé nécessaire tant pour répondre aux situations d'urgence et de détresse qui peuvent survenir que pour assurer la sécurité des quarante-deux (42) résidents.

Croyant plus que jamais au bien-fondé de la demande d'aide financière pour la mise en place de services continus, nous avons effectué une nouvelle tentative en acheminant une huitième demande de subvention pour l'exercice financier 2016-2017. Alors que des regroupements d'organismes communautaires conseillent aux ressources d'hébergement

qui comptent neuf (9) lits de demander une subvention de l'ordre de 718 485\$ et d'y ajouter 15 000\$ pour chaque unité supplémentaire, ce qui représenterait 1 213 485\$ pour l'Association Logement Amitié Inc., la directrice de l'organisme a établi sa demande d'aide financière à 572 010\$. Le document a été rédigé en partie au mois de décembre dernier, mais a cependant été acheminé au Service régional des activités communautaires et de l'itinérance (Service régional) du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS C-S) le 21 janvier 2016 suite à l'approbation de la résolution par les membres du conseil d'administration. Voici le détaillé justificatif de la demande de subvention.

C'est la présence quotidienne d'intervenants qualifiés qui est jugée prioritaire.

- **personnel de remplacement** afin d'assurer une présence quotidienne
- **deux (2) intervenants communautaires de soutien au logement social (un à temps complet et un autre à temps partiel).** Les principales tâches seraient de soutenir les résidents en effectuant des visites dans leur logement, d'évaluer leurs conditions de vie et d'apporter des solutions aux situations jugées problématiques. Ils interviendraient aussi lors de situations conflictuelles entre résidents et offriraient leur assistance aux résidents afin de les aider à bien vivre en communauté et en harmonie avec leurs quarante et un (41) voisins.
- **un intervenant psychosocial à temps complet** dont le rôle serait de venir en aide aux résidents dans différentes sphères de leur vie : counselling psychosocial, défense des droits, planification budgétaire, information, référence et accompagnement dans les ressources.
- **une éducatrice aux soins d'hygiène et à l'organisation des activités de la vie quotidienne à temps complet** qui pourrait offrir ses services sur une base régulière et individuelle aux résidents afin de les aider à développer leurs habiletés fonctionnelles et ainsi accroître graduellement leur degré d'autonomie et leur motivation pour ainsi les aider à se maintenir dans leur milieu de vie. Des activités telles que cuisine collective, remise en forme, groupe d'achats et diverses sessions d'information seraient également à l'horaire.
- **une équipe de deux (2) intervenants/animateurs sociaux** en poste quatre (4) heures par jour en soirée avant l'arrivée de l'intervenant de nuit. L'équipe aurait pour mandat d'offrir du soutien psychosocial et d'intervenir dans les situations qui le nécessiteraient, mais aussi de mettre en place des activités tant sociales qu'éducatives et thérapeutiques afin de favoriser la socialisation.

La demande d'aide vise aussi la mise en place d'un **service de conciergerie au quotidien**. Enfin, on espère aussi pouvoir augmenter le budget alloué à la **gestion et à la coordination** de l'organisme. Le budget actuel permet la rémunération de seulement deux (2) heures par semaine, le reste est effectué sur une base bénévole par la directrice générale.

### **Les suppléments au loyer de la Société d'Habitation du Québec via l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM)**

Les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. versent 25% de leur revenu en loyer pour une unité d'habitation, chambre ou studio. Le coût réel du loyer est cependant beaucoup plus élevé. C'est la Société d'Habitation du Québec (SHQ) qui comble la différence en versant un *supplément au loyer* pour chacune des unités d'habitation pour lequel le locataire est jugé éligible. Pour bénéficier de cette subvention, l'Association Logement Amitié Inc. doit toutefois fournir à l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) qui gère les subventions aux loyers des informations sur la situation socio-économique des résidents. Pour ce faire, les locataires doivent remettre à l'organisme une attestation de leur revenu annuel. À la fin de l'année financière, l'Association Logement Amitié Inc. soumet un tableau évolutif relatif aux loyers perçus et aux périodes de vacances pour chacune des unités de location pour la période visée.

Annuellement, la directrice générale fait parvenir à l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) et à la Société d'Habitation du Québec les prévisions budgétaires de l'organisme. Celles-ci sont accompagnées d'une liste actualisée des locataires.

Compte tenu des événements qui sont survenus le 28 février dernier, madame Céline Aumont de l'Office Municipal d'Habitation de Montréal (OMHM) a renégocié les *suppléments au loyer* avec la Société d'Habitation du Québec (SHQ). Les subventions ont alors été revues à la hausse. Aussi, pour l'année 2015, ces *suppléments au loyer* sont accordés pour trente-quatre (34) unités d'habitation, ce qui permet à l'Association Logement Amitié Inc. d'assumer une différence de loyer pour des résidents dont le coût de location du nouveau logement où ils ont été relogés est beaucoup trop élevé pour leur revenu. Il est à préciser que quarante (40) résidents continuent à bénéficier des services d'un intervenant de l'Association Logement Amitié Inc.

### **Porte-parole de l'organisme Sarah-May Vézeau et visibilité de l'organisme**

C'est lors d'un événement qui réunissait une cinquantaine d'utilisateurs de services de l'Association Bénévole Amitié Inc. et des résidents que nous avons invité la chanteuse préférée de la directrice générale, Sarah May Vézeau. Nombreux sont-ils à la connaître puisque certains ont voté pour elle lors de son passage à l'émission Star Académie et que la chorale entonne ses chansons. Sarah May a non seulement accepté avec empressement l'invitation de venir les rencontrer, mais elle a aussi pris le temps de s'intéresser à eux en conversant avec plusieurs d'entre eux. Tous ont été charmés par sa gentillesse et sa générosité. C'est la présidente, madame Lise Ouellet, qui lui a tout simplement proposé d'être la porte-parole de l'organisme. Sa réponse fut immédiate et positive.

Sarah May fut officiellement présentée lors de l'événement soulignant le 31<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Bénévole Amitié Inc. Nous prévoyons qu'elle soit à nos côtés lors de sorties médiatiques. MERCI! Sarah May! C'est un très beau cadeau que tu as fait à l'Association Bénévole Amitié Inc. et à l'Association Logement Amitié Inc.

## PRIORITÉS D'ACTION POUR L'ANNÉE 2016

1. Chercher des partenaires tant financiers que professionnels pour la reconstruction de la résidence de l'Association Logement Amitié Inc.
2. Mobiliser les intervenants afin qu'ils puissent apporter leur aide et du soutien psychosocial lors de leurs visites à domicile ou d'accompagnements qui s'effectuent désormais de jour auprès de tous les résidents qui ont été relogés dans la communauté
3. Sensibiliser et obtenir l'appui des intervenants du milieu dans le but de démontrer à la Société d'Habitation du Québec l'urgence de la situation et de faire incidemment accélérer le processus décisionnel en faveur de la reconstruction
3. Organiser conjointement avec l'Association Bénévole Amitié Inc. des événements de levées de fonds dont l'objectif est la reconstruction de la résidence de l'Association Logement Amitié Inc. et du centre de jour et de soir
4. Continuer à multiplier les démarches visant à sensibiliser les bailleurs de fonds afin d'obtenir des subventions récurrentes ou des dons ponctuels pour assurer aux résidents tant les services d'intervention et ceux de soutien communautaire que la mise en place d'activités desquelles émergera un sentiment d'appartenance
5. Adresser au gouvernement fédéral une demande pour l'obtention d'un numéro de charité, lequel permettra à l'organisme d'effectuer des levées de fonds dont les principaux objectifs seront d'une part, d'assurer les services jugés essentiels au maintien des résidents dans leur nouveau milieu de vie et, d'autre part, de démarrer le projet de reconstruction de la résidence en plus d'acquérir du mobilier et des accessoires qui amélioreront les conditions de vie des locataires

## **LA CLIENTÈLE DESSERVIE PAR L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC.**

La clientèle qu'accueille l'Association Logement Amitié Inc. est exclusivement composée de personnes qui ont un problème de santé mentale. Parmi elles, certaines ont expérimenté l'itinérance alors que d'autres sont jugées à risque de devenir sans-abri.

Les critères de sélection de l'Association Logement Amitié Inc. stipulent que les services et les espaces locatifs sont destinés à des hommes et des femmes adultes qui ont démontré leur capacité à être autonomes et bons locataires. Nous sommes cependant conscients que les personnes choisies auront besoin de soutien et d'encadrement afin de poursuivre leur cheminement d'insertion sociale dans l'une des unités d'habitation de l'Association Logement Amitié Inc.

## **LE PLAN DE SÉLECTION DES RÉSIDENTS**

N'ayant pas, en 2005, de ressources humaines au sein de l'Association Logement Amitié Inc., ce sont des membres du personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. qui, dans le but de limiter les échecs, ont travaillé à établir les critères de sélection des résidents. Ils ont aussi conçu un questionnaire à utiliser lors des entrevues de sélection, lequel vise à évaluer tant la capacité de prise en charge individuelle de la personne que sa motivation et sa disposition à accepter ou à rechercher une aide pour la réalisation de son projet de vie.

Les entrevues sont effectuées par une équipe de deux membres du personnel de l'Association Logement Amitié Inc., le plus souvent la directrice générale et l'intervenant de liaison. Par la suite, le fruit de ces entrevues est rapporté pour une discussion dans un comité élargi qui est composé de membres du personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. et d'administrateurs de l'Association Logement Amitié Inc. Les résidents sont choisis en fonction de leur degré d'autonomie et de leurs prédispositions à la vie en groupe.

## **ÉLABORATION ET MISE EN PLACE D'UN CODE DE VIE**

Visant à favoriser le respect et l'harmonie entre résidents, l'équipe de l'Association Bénévole Amitié Inc. s'est mise au travail et a rédigé un code de vie dès le printemps 2005. Aussi, afin que les règles de civisme soient bien claires, une copie est remise à chacun des locataires dès son arrivée. Enfin, c'est la directrice de l'organisme et l'intervenant de liaison qui se font un devoir d'expliquer les règles du code de vie aux nouveaux résidents. Des informations sont aussi fournies lors des réunions des résidents.

Pour la directrice, un code de vie est en perpétuelle évolution. Dès le moment où il est déposé, la pratique nous place face à des réalités que nous avons sous ou surestimées. Puis, nous nous rendons compte que le libellé de certaines règles peut porter à confusion. On s'aperçoit qu'il aurait mieux valu ajouter des restrictions dans certains cas alors que nous jugeons désormais qu'il serait plus profitable de faire preuve d'assouplissement et d'offrir plus de latitude et ainsi témoigner aux résidents notre confiance. Forts de notre expérience auprès des résidents, nous avons jugé à propos d'apporter des correctifs au code de vie que nous qualifions, à juste titre, d'ajustements. D'autres suivront éventuellement.

## **LES SERVICES OFFERTS PAR L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC. ET SES PARTENAIRES**

Le personnel de l'Association Logement Amitié Inc. étant réduit au strict minimum en raison des ressources financières très limitées de l'organisme, les administrateurs de l'organisme ont jugé primordial de s'associer à des partenaires qui ont non seulement à cœur le sort des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou qui ont vécu l'itinérance ou qui sont jugés à risque de l'expérimenter, mais qui ont aussi développé au cours de leur pratique une riche expertise dans le domaine.

### **ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC.**

Tel que mentionné dans le *Bilan des activités pour l'année 2015*, l'Association Logement Amitié Inc. a effectué une redéfinition de tâches pour le poste des intervenants de nuit. Suite à l'incendie et depuis la relocalisation individuelle des résidents dans la communauté, les intervenants continuent à offrir leur soutien et leur aide de différentes façons selon un horaire de jour. Le poste de nuit sera de nouveau en fonction dès que la résidence du 1070 Mackay sera en opération. Aussi, dès que la résidence sera reconstruite, un concierge sera de nouveau en service pour effectuer au quotidien l'entretien ménager de l'immeuble de même que les réparations qui s'imposent.

La directrice générale effectue les tâches d'administration et de coordination du personnel. Deux (2) heures par semaine sont allouées à la gestion de l'organisme. C'est elle qui est responsable de la rédaction des demandes de subvention et de dons en plus d'être en charge des relations publiques de l'organisme. C'est aussi à elle qu'incombe la tâche de rédiger les documents officiels de l'organisme de même que les lettres qui sont adressées aux résidents. Elle s'occupe également de la gestion des plaintes et se rend disponible pour entendre les revendications des résidents. La directrice effectue aussi des interventions de soutien au logement auprès des résidents et s'interpose en instance suprême en situation de médiation. Par ailleurs, selon sa disponibilité, elle se fait un devoir de rencontrer les résidents quelques fois par mois. Toutes ces tâches exigent beaucoup de temps, mais restent principalement assumées sur une base bénévole et volontaire.

## **LES PARTENAIRES**

### **ASSOCIATION BÉNÉVOLE AMITIÉ INC.**

Gérer une ressource résidentielle pour quarante-deux (42) personnes qui ont toutes un problème de santé mentale n'est pas une tâche simple. Il est, de surcroît, important de rappeler que l'organisme bénéficie d'une maigre subvention récurrente que depuis récemment, ce qui restreint les services de soutien et d'intervention à offrir aux résidents.

Aussi, souhaitant mettre toutes les chances de réussite de son côté, l'Association Logement Amitié Inc. s'est associée à l'Association Bénévole Amitié Inc. Ce partenariat vise à proposer aux résidents des compléments de services à ceux qu'offre la ressource résidentielle. Tous les résidents peuvent donc bénéficier de services de soutien au logement

et de suivi communautaire en plus d'avoir l'opportunité de prendre part aux activités tant sociales, éducatives que thérapeutiques qu'offre le centre de jour et de soir de l'organisme dans la mesure où ses ressources humaines et financières le lui permettent.

### ***Service de suivi communautaire***

Les interventions s'effectuent dans le milieu de vie et l'environnement de la personne. Le rôle de l'intervenant se résume à effectuer des interventions qui ont pour objectifs l'amélioration de l'équilibre émotif et psychologique de la personne, l'acquisition d'habiletés tant fonctionnelles que sociales et la résolution de problèmes pratiques. L'intervenant défend les droits de la personne et joue aussi un rôle de médiateur dans la communauté. Il réfère et accompagne la personne dans les ressources qui sont jugées appropriées à la situation. Parmi les résultats obtenus, on note un degré d'autonomie accru, le maintien dans le milieu de vie naturel, l'augmentation de l'estime de soi, une diminution du nombre d'hospitalisations et la participation de la personne à un projet de vie. La durée du suivi est généralement à long terme et souvent indéterminée. Il varie selon les besoins.

### ***Service de soutien au logement***

En supplément des interventions régulières ou sporadiques en suivi communautaire, une aide de soutien au logement a aussi été jugée essentielle. Dans le but d'offrir une présence soutenue auprès des résidents afin de les aider atteindre la stabilité résidentielle à long terme, mais également afin de veiller aux relations harmonieuses entre locataires, un intervenant de l'Association Bénévole Amitié Inc. a été désigné *intervenant de liaison*. Avant l'incendie, l'intervenant assurait une présence à la résidence au moins une fois par semaine pour répondre aux demandes des résidents et intervenir dans des situations plus complexes, particulièrement lorsque la personne n'a pas d'intervenant du service de suivi communautaire. Son rôle était alors de renforcer l'intervention du personnel de nuit lorsque la situation le requerrait. Il était aussi celui qui intercédait en première instance de médiation. Depuis l'incendie, ses tâches ont aussi été adaptées au nouveau style de vie et nouvelle réalité des résidents. À l'image du nouveau rôle des intervenants qui étaient de nuit, il effectue également des visites à domicile afin de s'assurer de la sécurité et du bien-être de tous et apporte son aide afin de régler des situations jugées problématiques. Comme auparavant, alors que les résidents étaient logés dans une unité de l'Association Logement Amitié Inc., leur responsabilité en tant que locataire d'un logement de la communauté importe. L'intervenant de liaison effectue régulièrement des inspections afin de s'assurer de la propreté des lieux. Selon l'évaluation, des recommandations et un redressement de la situation peuvent être exigés afin de pouvoir conserver son unité.

### ***Service d'éducation aux soins d'hygiène et à l'organisation des activités quotidiennes***

C'est le complément du service de suivi communautaire. L'éducatrice enseigne les techniques d'hygiène et vient en aide aux résidents qui ont besoin d'être guidés afin de développer des méthodes de travail pour accomplir les tâches domestiques. L'éducatrice coordonne également une activité de *cuisine collective*, un *atelier de remise en forme* et un autre de *contrôle du poids*. Enfin, elle organise des sessions d'information sur des sujets qui sont susceptibles d'améliorer les conditions et la qualité de vie.

### ***Activités et services du centre de jour et de soir***

Intégré à la résidence depuis le 3 décembre 2005, le centre est un lieu de rencontres où deux (2) intervenants y accueillent quotidiennement de midi à 20:00 de vingt-cinq (25) à une soixantaine de personnes. Depuis l'incendie, le centre a été relocalisé dans deux endroits du centre-ville pour les jours de semaine et la fin de semaine. Les objectifs de socialisation visés par le concept se sont réalisés. Des amitiés et des liens solides se sont développés entre les personnes qui fréquentaient déjà le centre et les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. Un bel esprit d'entraide est né. Bien que la socialisation soit la vocation première du centre, celui-ci représente également un endroit chaleureux où l'on peut recevoir du soutien et de l'aide selon la situation. Le centre offre aussi la possibilité de prendre part à des activités éducatives, sociales et thérapeutiques en plus de bénéficier d'un nombre varié de divertissements et de services. Mentionnons à titre d'exemples, les sorties, la participation à des jeux de société, les cliniques d'impôt et les sessions d'information portant sur des thèmes qui concernent les problématiques de santé mentale et physique ou divers aspects de la vie courante. Des repas communautaires sont servis au moins quatre fois par semaine alors que de substantielles collations nutritives sont disponibles à tout moment de la journée.

### ***Grande Fête de Noël***

On ne s'étonnera pas du fait que la grande majorité des résidents aient pris part à *la Grande Fête de Noël* qui a été organisée par l'Association Bénévole Amitié Inc. le 23 décembre dernier au sous-sol de la cathédrale Marie-Reine-du-Monde. Tous ont apprécié le repas traditionnel et se sont montrés reconnaissants pour le cadeau personnalisé qui a été remis à chacun d'entre eux. Un vestiaire remplis de jolis vêtements en bonne condition ont fait la joie de tous. Les festivités ne se sont cependant pas limitées à cet événement grandiose. Bien au contraire, cette journée a plutôt marqué le début des activités festives. Dans ce contexte, les résidents ont pu prendre un repas gratuit au centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. pendant toute la période des Fêtes, du 24 décembre au 5 janvier inclusivement. Le centre est resté ouvert quotidiennement.

### ***Tâches administratives***

Bénéficiant d'une mince subvention récurrente, les tâches administratives sont pour la plupart assumées par des membres du personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. C'est la directrice et un intervenant communautaire qui composent l'équipe qui est en charge des acquisitions matérielles. Ce sont aussi deux (2) intervenants qui effectuent la collecte des loyers et qui sont responsables du dépôt à la banque. C'est aussi l'adjointe à la directrice générale qui assume les fonctions d'accueil et de secrétariat ainsi que quelques tâches de tenue de livres. Enfin, selon leur disponibilité, tous offrent aussi leur aide aux résidents pour leur installation et leur intégration au sein de la résidence. L'équipe de l'Association Bénévole Amitié Inc. ne craint pas non plus de s'engager dans des corvées de ménage ou d'aménagement afin d'améliorer la qualité de vie des résidents.



Le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. est fier de faire partie d'un aussi beau projet qui fonctionne bien malgré les subventions limitées et le grand nombre d'unités d'habitation à gérer et de personnes à aider. Les besoins sont considérables. L'équipe doit cibler les priorités d'intervention et d'actions à entreprendre.

### **ÉQUIPE DE SANTÉ MENTALE DU CENTRE INTÉGRÉ UNIVERSITAIRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX (CIUSSS) DU CENTRE-OUEST-DE-L'ÎLE-DE-MONTRÉAL**

Le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. travaille aussi régulièrement en concertation avec l'équipe de santé mentale du CIUSSS du Centre-Ouest-de-l'Île-de-Montréal (autrefois CSSS de la Montagne) pour le suivi de certains résidents. La collaboration est très efficace parce que le rôle de chacun des intervenants est clairement défini. La responsable de l'équipe de santé mentale, madame Gilberte Lamoureux, déplace l'intervention médicale dans la communauté en venant à la rencontre des résidents. C'est en effet au centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. que fréquentent les résidents qu'elle tient sa clinique annuelle de vaccination contre la grippe.

### **ÉQUIPES DE PSYCHIATRES, DE TRAVAILLEURS SOCIAUX ET DE PERSONNEL INFIRMIER DE L'INSTITUT ALLAN MEMORIAL**

Préalablement au projet d'habitation de 2005, le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. travaillait régulièrement en collaboration avec les équipes de l'Institut Allan Memorial. Cette coopération s'est non seulement poursuivie avec l'ouverture de la résidence, projet auquel certains membres du personnel avaient d'ailleurs été associés, mais s'est efficacement intensifiée pour le bénéfice des résidents.

**INTERVENTIONS DE SOUTIEN AU LOGEMENT EFFECTUÉES PAR LE PERSONNEL DE  
L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC. DONT LES TÂCHES ONT ÉTÉ ADAPTÉES DE JOUR**

INTERVENTIONS	MOIS												TOTAL
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
<b>Visites à domicile</b>	24	45	51	46	50	46	58	59	50	44	51	39	<b>563</b>
<b>Accompagnements</b>	16	18	11	19	25	34	21	29	25	28	23	13	<b>262</b>
<b>Consultations au bureau</b>	1	2	2	2	2	1	1	1	1	2	2	1	<b>18</b>
<b>Rencontres multi</b>	1			1				1	1				<b>4</b>
<b>Interventions téléphoniques</b>	49	42	40	86	47	45	44	48	47	51	55	33	<b>587</b>
<b>Conversations téléphoniques</b>	12	14	13	14	12	15	13	19	25	24	10	21	<b>192</b>
<b>Rencontres impromptues</b>	3	5	5	3	5	3	5	5	2	2	1	3	<b>42</b>
<b>Visites au bureau</b>	1			1		3	5						<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>107</b>	<b>126</b>	<b>122</b>	<b>172</b>	<b>141</b>	<b>147</b>	<b>147</b>	<b>162</b>	<b>151</b>	<b>151</b>	<b>142</b>	<b>110</b>	<b>1 678</b>
<b>Annulations/ absences</b>			3		2	3	3	6	3	3	1		<b>24</b>
<b>Personnes différentes</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>	<b>40</b>

Tel que déjà mentionné, les tâches des intervenants qui occupaient leur poste la nuit ont été modifiées afin de s'adapter aux besoins des résidents qui ont tous été relogés dans la communauté ainsi qu'à leur nouvelle réalité post-incendie. Calqué sur le modèle d'intervention en suivi communautaire, les intervenants de l'Association Logement Amitié Inc. proposent différents types d'interventions. Ils effectuent désormais des visites au domicile des résidents. Ils les accompagnent aussi dans la communauté dans leurs nombreuses démarches ou s'entretiennent avec eux dans un lieu où ils se sentent à l'aise. Ils interviennent également au téléphone pour désamorcer des crises, briser l'isolement, faire de l'écoute active ou tout simplement donner une information. Selon le contexte, il arrive également que le personnel offre la possibilité d'avoir une consultation au bureau.

Selon les données recueillies pour l'année 2015, **563 visites** ont été faites à domicile par les deux (2) intervenants qui travaillent à temps complet. Il s'agit de **142 interventions additionnelles** par rapport à 2014. On a aussi comptabilisé **262 accompagnements dans la communauté**.

Tel que mentionné, afin de mieux adapter les services aux besoins de la clientèle, la personne qui ne désire pas recevoir de visites à domicile ni rencontrer l'intervenant dans un lieu public, mais cherche malgré tout à se confier en toute confidentialité, a alors la possibilité de rencontrer son intervenant dans la quiétude du bureau. La rencontre peut également avoir lieu au bureau si l'objectif est d'entreprendre des démarches et que l'utilisation d'un ordinateur soit nécessaire. Une intervention d'urgence et non planifiée peut aussi être effectuée au bureau lorsque l'intervenant a un horaire trop chargé pour se déplacer au domicile de la personne et que cette dernière préfère discuter de ses préoccupations dans un lieu privé plutôt que dans un endroit public. Dans ce contexte, l'intervenant lui demande alors de se déplacer au bureau. Au total, nous enregistrons un peu moins vingt (20) heures d'intervention pour dix-huit (**18 consultations au bureau**).

Enfin, les rencontres multidisciplinaires visent à réunir le personnel qui travaille à l'amélioration des conditions et de la qualité de vie des résidents. La plupart du temps, il s'agit d'un représentant du personnel médical, du résident lui-même et d'un ou de deux représentants de l'Association Logement Amitié Inc. Des membres de la famille ou une personne significative peuvent également être présents si désiré. En cours d'année, seulement quatre (**4**) de ces rencontres ont eu lieu.

#### Durée approximative d'intervention

INTERVENTIONS	30m. à 59m.	1h. à 1h29	1h30 à 1h59	2 h. à 3h.	3h. et +	TOTAL
<b>Visites à domicile</b>	83	409	54	11	6	<b>563</b>
<b>Accompagnements</b>	12	196	32	16	6	<b>262</b>
<b>Rencontres multi</b>	4					<b>4</b>
<b>Rencontres au bureau</b>	6	12				<b>18</b>

Par ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas en déplacement, les intervenants se rendent disponibles pour prendre les appels téléphoniques des résidents. Le *suivi téléphonique* est une intervention faite lorsque la personne ressent le besoin immédiat de se confier à un intervenant avant la prochaine rencontre mise à l'horaire. L'intervenant intervient également au téléphone lorsqu'une personne communique avec l'organisme alors qu'elle est en situation de détresse ou de crise. Il tente alors de désamorcer la crise et de rassurer la personne. Il peut aussi s'agir d'une information à communiquer faisant suite à une intervention. Nous avons recensé cinq cent quatre-vingt-sept (**587 interventions au téléphone**). Ce sont quatre cent trente (**430 interventions additionnelles**) comparativement

à l'année 2014. Nous avons relevé que la durée d'une intervention faite au téléphone avait varié de cinq (5) à une quarantaine de minutes selon la circonstance et s'était même parfois prolongée jusqu'à une heure. La durée moyenne de ce type d'intervention a été évaluée à un peu moins de vingt-huit (28) minutes.

Les conversations téléphoniques visent principalement à briser le sentiment de solitude de la personne et sont plutôt de brève durée. Cent quatre-douze **(192) entretiens** de ce type ont été recensés. On enregistre cent soixante-dix-neuf **(179) interventions de plus** que l'an dernier et la durée moyenne a été estimée à un peu plus de dix (10) minutes.

Par ailleurs, il arrive régulièrement que lors de ses nombreux déplacements dans la communauté, en route pour une visite à domicile ou pour une rencontre dans un endroit public, l'intervenant croise des résidents. Il nous fait alors plaisir de nous entretenir avec eux pendant un moment. Antérieurement non enregistrées, ces *rencontres impromptues* dans la communauté varient de cinq (5) à trente (30) minutes selon la situation, mais aussi l'horaire de l'intervenant.

En ce qui concerne les *visites au bureau*, elles sont à l'image des conversations téléphoniques qui visent à briser l'isolement social. Lorsque les résidents se trouvent à proximité du bureau, certains n'hésitent pas à s'y rendre pour venir saluer le personnel en poste. La directrice générale, son adjointe et les intervenants qui sont sur les lieux prennent toujours quelques minutes pour converser avec eux. De façon générale ces rencontres n'excèdent pas quinze (15) minutes.

#### Durée approximative d'intervention

INTERVENTIONS	5m	10m	15m	20m	25m	30m	45m	60m	TOTAL
Interventions téléphoniques	47	48	49	42	122	130	127	22	<b>587</b>
Conversations téléphoniques	25	128	39						<b>192</b>
Rencontres impromptues	4	5	29			4			<b>42</b>
Visites au bureau	4	4	2						<b>10</b>

**LA NATURE DES INTERVENTIONS DE SOUTIEN AU LOGEMENT QUI ONT ÉTÉ EFFECTUÉES  
PAR LE PERSONNEL DE L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC. DONT LES TÂCHES ONT  
ÉTÉ ADAPTÉES DE JOUR**

	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Objectifs de vie/réévaluation	2	1	2	3	2			1	1	3	2		17
Santé mentale et symptômes	40	27	29	26	25	32	24	25	26	41	32	16	343
Médication	13	16	19	13	19	17	18	13	13	16	13	3	163
Santé physique	16	17	21	19	14	11	13	16	11	22	21	20	201
Intervention de crise	7	2	5	3	2	1	1	1	3	2	2	9	38
Évaluation du risque suicidaire	2	3	2	1	1			1	3	1	1	3	18
Appel à des ressources	6	4	8	10	12	9	5	1	8	6	6	3	78
Estime de soi	31	37	29	39	41	41	28	39	39	42	39	35	440
Vécu de la personne	24	25	19	25	21	20	23	33	41	49	42	25	347
Médiation	1	1	1	1	1	3			1	2			11
Relations interpersonnelles	26	21	16	22	24	28	23	15	12	13	23	15	238
Relations familiales	8	9	6	7	10	9	11	9	5	7	8	4	93
Défense des droits	4	5	3	10	6	6	7	8	10	11	12	11	93
Transactions bancaires	1	1		1		1		1	2		1	1	9
Budget	8	6	5	9	9	8	7	6	7	8	9	4	86
Organisation du temps	8	9	6	11	14	13	9	13	8	17	14	4	126
Travail, études, bénévolat	5	5	5	7	8	5	5	6	5		9	3	63
Loisirs	27	21	10	12	17	14	16	21	15	14	16	10	193
Éducation	17	16	9	21	9	9	12	13	15	15	15	14	165
Projet de déménagement	2	3	2	2	6	4	4	6	1	6	8	12	56
Aide à la recherche d'un logement		1		1	4	4				4	4	8	26
Aide au déménagement						4	2					7	13
Organisation de l'unité	6	5	4	16	10	10	21	6	10	12	9	19	128
Hygiène personnelle	4	3	1	5	7	5	4	6	7	8	1	2	53
Nutrition	8	6	4	10	9	8	4	7	8	10	9	5	88
Aide à l'épicerie	4	4	5	5	4	6	5	4	4	5	6	4	56
Dépendances	12	8	6	12	11	8	8	18	16	15	12	6	132
Mort	2	3	1	6	4	2	2	1	4	7	5	4	41
Deuil	4	22	10	4	4	5	2	8	4	4	4	11	82
Bris de l'isolement	82	86	59	88	89	86	89	101	89	83	76	61	989
Accompagnement rendez-vous médical	2	1	1	2	2	1	1	3	4	6	3	1	27
Accompagnement ress. communautaire					1	3	1	1		1	1	1	9
Accompagnement org. publ. – para-public	4	4	1	6	4	2	1	1	5	5	7	5	45
Rencontres multi	1			1				1	1				4
Aide au magasinage	2	2	2	4	6	2	1	1	1	1	2	1	25
Formulaires à remplir	6	4	1	3	3	4	5	10	3	5	6	3	53
Soutien au logement	15	19	10	26	24	21	19	26	25	17	14	11	227

**INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR L' INTERVENANT DE LIAISON DE L'ASSOCIATION  
LOGEMENT AMITIÉ INC. AUPRÈS DES RÉSIDENTS**

		<b>MOIS</b>											
<b>INTERVENTIONS</b>	<b>J</b>	<b>F</b>	<b>M</b>	<b>A</b>	<b>M</b>	<b>J</b>	<b>J</b>	<b>A</b>	<b>S</b>	<b>O</b>	<b>N</b>	<b>D</b>	<b>TOTAL</b>
<b>Visites à domicile</b>	41	62	68	49	72	69	47	67	61	55	57	44	<b>692</b>
<b>Accompagnements</b>				6	6	7	7			5	5	11	<b>47</b>
<b>Rencontres au bureau</b>	10					36	36					22	<b>104</b>
<b>Rencontres multi</b>	1			1		1		1	1		3	1	<b>9</b>
<b>Support à la famille</b>				1	2	1	1	1			2		<b>8</b>
<b>Suivis téléphoniques</b>	23	21	27	23	23	27	21	20	23	26	14	16	<b>264</b>
<b>Conversations téléphoniques</b>	1	1	5	1		1			1	2	2		<b>14</b>
<b>Rencontres à l'improvvisu</b>	2	2	9	2	1	2	1		1	1	1		<b>22</b>
<b>TOTAL</b>	<b>78</b>	<b>86</b>	<b>109</b>	<b>83</b>	<b>104</b>	<b>144</b>	<b>113</b>	<b>89</b>	<b>87</b>	<b>89</b>	<b>84</b>	<b>94</b>	<b>1 160</b>
<b>Contacts avec gérants d'immeubles</b>	22	34	30	25	44	38	28	17	35	24	8	15	<b>320</b>
<b>Contacts avec concierges et autres</b>	10	23	16	10	33	26	21	16	26	21	15	13	<b>230</b>
<b>Contacts avec la communauté</b>	1	2	3	3	2	1	4	2	2	2	4	14	<b>40</b>
<b>Contacts avec agent d'assurances des résidents</b>	11		17	36	39	2	2		6	7	5	8	<b>133</b>
<b>Contacts avec organismes gouvernementaux</b>	2	1		2	1				1				<b>7</b>
<b>TOTAL</b>	<b>46</b>	<b>60</b>	<b>66</b>	<b>76</b>	<b>119</b>	<b>67</b>	<b>55</b>	<b>35</b>	<b>70</b>	<b>54</b>	<b>32</b>	<b>50</b>	<b>730</b>
<b>Absences</b>	<b>4</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>31</b>
<b>Personnes différentes</b>	<b>19</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>19</b>	<b>26</b>	<b>21</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>20</b>	<b>26</b>

Pour une sixième année consécutive, les interventions effectuées par l'intervenant de liaison ont été comptabilisées et sont affichées dans le tableau ci-haut représenté.

Pour une quatrième année, les interventions qui sont effectuées par la directrice générale auprès des résidents dans un contexte de soutien au logement ont aussi été prises en compte et les données statistiques ont été intégrées au tableau avec celles de l'intervenant de liaison.

Depuis l'incendie, l'intervenant de liaison effectue principalement ses tâches la fin de semaine. Comme les intervenants de nuit, ses fonctions ont aussi quelque peu été modifiées. Il s'agissait d'adapter les interventions à la nouvelle réalité des résidents qui vivent désormais dans la communauté sans le filet de sécurité que leur proposait l'Association Logement Amitié Inc. par le biais de l'encadrement qui était offert à la résidence, ainsi que l'accessibilité à des intervenants 24 heures sur 24.

L'aide qu'apporte l'intervenant de liaison aux résidents vise à faciliter leur intégration dans la communauté de même qu'à rendre plus harmonieuses les relations avec les voisins du quartier comme avec les propriétaires, les gérants d'immeubles et les concierges. Par ses interventions, il tente aussi d'apporter des pistes de solution aux problèmes qui lui sont présentés ou qu'il a lui-même identifiés. Il travaille également en collaboration avec l'équipe traitante qui a référé la personne à la ressource et participe à ce titre à des rencontres multidisciplinaires où tous travaillent à trouver la meilleure solution au problème soulevé.

Depuis la relocalisation des résidents dans la communauté, l'intervenant multiplie les interventions de défense des droits des résidents ainsi que les rencontres de médiation avec les propriétaires de logements ou leurs représentants. La directrice et l'intervenant de liaison effectuent à cet effet de nombreuses démarches afin de s'assurer que le logement est en bon état et que les réparations nécessaires s'effectuent dans un délai raisonnable. Les cinq cent cinquante (550) interventions qui y sont relatives en sont plus qu'éloquents...

En ce qui concerne les contacts avec la communauté, il s'agit le plus souvent de démarches effectuées auprès de donateurs de meubles et d'accessoires pour les résidents. Madame Lise Ouellet, présidente de l'organisme, sollicite régulièrement les personnes de son entourage afin de pouvoir offrir des biens que nécessitent les résidents. Aussi, l'intervenant de liaison est souvent en contact avec elle et les autres donateurs.

**NATURE DES INTERVENTIONS EFFECTUÉES  
PAR L'INTERVENANT DE LIAISON ET LA DIRECTRICE**

INTERVENTIONS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Santé mentale et symptômes	18	16	15	19	26	16	10	14	17	17	3		171
Bris de l'isolement	55	55	32	55	72	70	42	56	41	48	25	17	568
Vécu de la personne	17	18	13	17	34	21	14	22	9	15	6	2	188
Médication	14	13	18	27	39	30	23	20	27	32	10	4	257
Santé physique	9	13	10	17	24	16	11	8	18	18	6	4	154
Intervention de crise	2	1	2	1	2	2	3	1	2	1	1	2	20
Évaluation du risque suicidaire	1	1	1	1	1	1				1	1	2	10
Défense des droits	41	39	45	42	50	34	35	43	43	47	35	27	481
Dépendances (drogues/alcool)	7	6	8	7	9	7	7	3	3	6	3	1	67
Démarches ressources	12	12	8	10	10	2	4	1	1	10	12	11	93
Éducation	35	35	56	43	67	61	43	61	53	51	46	32	583
Relations interpersonnelles	17	18	12	35	41	41	29	46	32	35	24	13	343
Médiation (résidents)	1	1	1	2	2				1				8
Travail /études/ bénévolat/loisirs	9	6	11	11	24	20	16	14	13	10	6	2	142
Projet de déménagement	17	12	17	13	7	6	11	11	13	6	15	15	143
Aide au déménagement				5	5	6	6					6	28
Organisation de l'unité	29	28	27	30	42	31	22	36	36	31	26	20	358
Aide technique	19	18	22	27	41	16	19	34	29	26	18	15	284
Hygiène personnelle/soins	9	10	8	12	12	11	4	5	6	6	6	3	92
Aide pour formulaires à remplir	6	7	8	8	3	3	1	1	4	5		1	47
Code de vie	4	29	1	5	13	15	21	9	25	13	8	9	152
Bail/assurance	19			3	36	5	36	3				6	108
Personnes différentes	19	22	19	22	19	22	19	19	19	19	19	19	23



Les statistiques recueillies indiquent qu'il y a une forte augmentation dans toutes les sphères d'intervention. On note entre autres que les résidents semblent beaucoup plus isolés qu'ils l'étaient alors qu'ils logeaient à la résidence. Nous n'oublions pas qu'ils pouvaient côtoyer quarante et un (41) voisins et amis, en plus des personnes qui fréquentaient le centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. dont les locaux étaient situés au rez-de-chaussée de l'immeuble. Ils avaient de plus accès à un intervenant en tout temps.

On note également une hausse des interventions relatives aux symptômes de la santé mentale et de la médication. On estime à deux cent douze (212) le nombre d'interventions additionnelles par rapport à l'an dernier. Nombreux étaient les résidents qui bénéficiaient de l'aide à la gestion de la médication alors qu'ils vivaient à la résidence. Quelques-uns seulement bénéficient toujours de ce service grâce aux intervenants et à la directrice qui effectuent la livraison de la médication après la fermeture du centre afin de s'assurer qu'elle est prise telle que prescrite. Ces interventions ne sont pas recensées au tableau.

C'est cependant le nombre d'interventions en défense des droits combinées aux moments de médiation qui est alarmant. Depuis leur relocalisation dans la communauté, les résidents éprouvent de réelles difficultés à faire respecter non seulement leurs droits en tant que locataires, mais également en tant que personnes. On enregistre 489 interventions. Des données placées au tableau de la *page 30* abondent dans le même sens. Nous enregistrons en effet, cinq cent cinquante (550) démarches qui ont été effectuées auprès des représentants des propriétaires et des concierges afin de faire respecter les termes du bail.

L'intervenant de liaison a également passé passablement de temps à aider les personnes à mieux s'organiser dans leur unité d'habitation afin qu'elles y soient le plus confortables possible. Il s'assure aussi que l'équipement et le mobilier de l'organisme ou du locateur soient et restent en bon état. Il évalue les conditions sanitaires de l'unité résidentielle et intervient au besoin auprès des représentants des propriétaires et des concierges. Bon nombre d'interventions concernent également le respect du code de vie.

On note également les nombreuses démarches qui ont été entreprises conjointement avec les résidents afin qu'ils se munissent d'une police d'assurance tel que l'exigent des propriétaires. L'intervenant de liaison s'occupe aussi de renouveler la police d'assurances annuellement et il se fait également un devoir de rappeler l'importance de s'acquitter du paiement mensuel des assurances pour éviter son annulation.

La vie en société comme dans une petite communauté oblige à l'application de règles pour vivre en harmonie. Afin d'assurer les résidents de la quiétude à laquelle ils ont droit et, par le fait même, les amener à respecter leur environnement physique et humain, l'Association Logement Amitié Inc. a rédigé et mis en vigueur dès l'ouverture de la résidence un *Code de vie*. Ce cadre de référence qui inculque aux résidents le sens des responsabilités favorise le respect des droits individuels et collectifs pour des relations harmonieuses. Des interventions de ce type sont toujours effectuées afin d'améliorer les relations avec les gérants d'immeubles, les propriétaires de logements, mais également les voisins du quartier. Dans la même optique, l'intervenant de liaison agit aussi en tant qu'éducateur sur des questions de comportement et d'attitude.

**INTERVENTIONS DE SUIVI COMMUNAUTAIRE EFFECTUÉES PAR LES INTERVENANTS DE  
L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE AMITIÉ INC. AUPRÈS DES RÉSIDENTS**

INTERVENTIONS	MOIS												TOTAL
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
<b>Visites à domicile</b>	47	48	34	33	33	28	29	22	40	33	43	30	<b>420</b>
<b>Accompagnements</b>	26	25	25	22	25	31	25	10	34	24	25	12	<b>284</b>
<b>Consultations au bureau</b>	4	1				3	1	1	2	2	3	1	<b>18</b>
<b>Rencontres multi</b>	1			1					2	1		1	<b>6</b>
<b>Accompagnements à la cour</b>													
<b>Démarches juridiques</b>		1	1	1									<b>3</b>
<b>Support à la famille</b>				1	1				1				<b>3</b>
<b>Suivis téléphoniques</b>	25	32	25	24	26	23	21	13	19	22	21	14	<b>265</b>
<b>Conversations téléphoniques</b>	13	22	18	12	13	16	13	9	13	13	12	13	<b>167</b>
<b>Informations données au téléphone</b>		2	4	4	4	6	4	2	6	6	6	8	<b>52</b>
<b>Rencontres à l'impromptu</b>		2		5	5	4	6	2	7	8	7	5	<b>51</b>
<b>Visites au bureau</b>			2			1	1	1		2		3	<b>10</b>
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>	<b>133</b>	<b>109</b>	<b>103</b>	<b>107</b>	<b>112</b>	<b>100</b>	<b>60</b>	<b>124</b>	<b>111</b>	<b>117</b>	<b>87</b>	<b>1 279</b>
<b>Annulations/ absences</b>		<b>3</b>	<b>1</b>		<b>1</b>	<b>1</b>	<b>1</b>				<b>2</b>	<b>1</b>	<b>10</b>
<b>Personnes différentes</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>23</b>	<b>20</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>26</b>	<b>24</b>	<b>26</b>

Nous considérons important de rendre compte du nombre d'interventions de suivi communautaire qui ont été effectuées au cours de l'année par le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. Aussi, vous trouverez consignées dans le tableau ci-haut représenté les statistiques qui recensent ces interventions.

Dans le service de suivi communautaire, les intervenants de l'Association Bénévole Amitié Inc. ont longtemps privilégié deux types d'interventions directes: celles qui ont lieu au domicile de la personne et celles qui sont effectuées dans un endroit public que la personne utilisatrice de services choisit elle-même parce qu'elle s'y sent mieux. En plus de contribuer à mettre à l'aise la personne, *les visites à domicile* permettent également à l'intervenant d'évaluer des besoins qui ne sont pas toujours exprimés et d'observer comment évolue la personne dans son environnement naturel. Suite à ces observations, une aide appropriée peut être suggérée, puis apportée. C'est sous la dénomination *accompagnement* que nous trouvons le second type d'intervention: les rencontres effectuées dans la communauté dans un cadre que choisit la personne. Ces interventions qui sont souvent effectuées dans un café-bistrot offrent à l'intervenant une belle opportunité de découvrir l'environnement social de l'individu côtoyé. À la demande de la personne, l'intervenant peut aussi l'accompagner lors d'un rendez-vous avec un professionnel de la santé ou lors d'une démarche dans un organisme communautaire ou dans un service public ou parapublic. L'intervenant peut également accompagner la personne pour l'aider à accomplir des tâches telles que l'épicerie et des courses ou encore la familiariser avec les transactions bancaires ou d'autres types de services.

Selon les données recueillies pour l'année 2015, **420 visites** ont été faites **au domicile des résidents** qui bénéficient du service de suivi communautaire offert par le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. On en compte soixante-cinq (65) de plus que l'année dernière. Depuis que les résidents ont été relogés dans la communauté suite à l'incendie du 28 février 2014, nous notons une hausse des interventions à domicile. Cette augmentation est de toute évidence attribuable à un besoin d'encadrement, mais aussi à un grand sentiment d'insécurité et d'isolement. Désormais relogés aux quatre coins de la ville, plusieurs ont un style de vie différent de celui qu'ils avaient à la résidence. Certains vivent dans des quartiers éloignés du milieu de vie auquel ils étaient habitués et préfèrent ne pas se déplacer. On a comptabilisé que **284 accompagnements dans la communauté** avaient été effectués. Ces interventions ont été moins nombreuses que l'année dernière en raison des multiples démarches que les intervenants avaient effectuées conjointement avec les résidents pour, entre autres, récupérer des documents d'identité, chercher un logement dans la communauté et procéder au changement d'adresse.

Aussi, afin de mieux adapter les services aux besoins de la clientèle, le personnel de l'Association Bénévole Amitié Inc. qui est assigné au service de suivi communautaire offre aussi des consultations au bureau. La personne qui ne désire pas recevoir de visites à domicile ni rencontrer l'intervenant dans un lieu public, mais cherche malgré tout à se confier en toute confidentialité, a alors la possibilité de rencontrer son intervenant dans la quiétude du bureau. Plus rarement cependant, une intervention d'urgence et non planifiée peut aussi être effectuée au bureau lorsque l'intervenant a un horaire trop chargé pour se

déplacer au domicile de la personne et que cette dernière préfère discuter de ses préoccupations dans un lieu privé plutôt que dans un endroit public. L'intervention peut aussi se faire au bureau lorsque l'utilisation d'un ordinateur est requis.

La confidentialité y est assurée comme dans tous les autres types d'intervention. Toutefois, malgré la mise en place de dispositifs de préservation de l'anonymat et les efforts multipliés par le personnel dans la planification des horaires afin d'éviter que des résidents se croisent, cette situation reste complexe particulièrement parce que nous avons fait le choix délibéré de rendre le bureau accessible à la clientèle et qu'incidemment des utilisateurs et utilisatrices de nos services nous rendent visite à l'impromptu. Reconnaisants de notre accessibilité, ceux qui optent pour les rencontres au bureau acceptent alors très bien la situation. Au total, nous enregistrons dix-huit (**18 consultations au bureau**) pour une durée moyenne d'intervention de cinquante-six (56) minutes. Nous constatons que les résidents privilégient les rencontres ou les accompagnements dans la communauté qui s'apparentent à une approche plus chaleureuse et moins institutionnelle.

Par ailleurs, lorsque jugé nécessaire, nous planifions une rencontre avec le résident et un représentant de l'équipe traitante afin qu'ensemble nous puissions travailler dans la même direction et ainsi aider de notre mieux la personne à atteindre ses objectifs de vie. Nous pouvons aussi solliciter une rencontre dans les situations qui sont jugées plus litigieuses, dans les cas où le séjour de la personne à la résidence peut être compromis en raison de comportements et d'attitudes qui contreviennent au code de vie, lesquels persistent malgré les rencontres avec le personnel de l'Association Logement Amitié Inc. et les avis qui ont été envoyés. Dans d'autres circonstances, le résident peut lui-même solliciter une rencontre avec un représentant de l'organisme et un membre de l'équipe traitante afin d'obtenir des réponses claires sur des questions qui le préoccupent. Tel qu'affiché au tableau ci-haut représenté, six (**6 rencontres multidisciplinaires**) ont eu lieu en cours d'année.

L'équipe effectue aussi des *interventions* qui sont à *caractère juridique* uniquement pour les utilisateurs et utilisatrices des services de l'organisme. Il s'agit de résidents qui, après avoir commis des délits, ont besoin d'assistance pour cheminer dans le monde juridique. Les interventions effectuées auprès de cette clientèle se résument souvent de la façon suivante. La personne nous entretient de sa situation litigieuse ou encore l'intervenant identifie un problème lors d'une rencontre effectuée dans le cadre du suivi communautaire ou lors d'une intervention faite au téléphone. L'intervenant la renseigne sur les conséquences du geste posé, l'informe des dispositions de la loi et lui parle des possibilités de recours et des démarches à effectuer auprès des instances concernées. Puis, ensemble, le travailleur et la personne élaborent un plan d'action à entreprendre. Souvent, la première démarche consiste à contacter un avocat et de s'assurer de sa collaboration. Une rencontre est alors prévue avec celui-ci afin qu'il saisisse la problématique de la personne et les circonstances dans lesquelles l'infraction a été commise. Pour le bénéfice de la personne, on démystifie le processus judiciaire. Des jeux de rôles sont même parfois utilisés afin de bien préparer l'individu en vue de sa prochaine comparution en cour. L'intervenant peut être appelé à témoigner ou à rédiger un rapport pré-sentenciel dans le but d'éclairer le magistrat à rendre un verdict plus humain et plus objectif. Ces rapports

permettent souvent d'offrir des alternatives à la détention qui, selon la gravité de l'infraction, ne répond pas toujours aux besoins de cette clientèle. Les accompagnements consistent principalement à assister la personne lors des rencontres avec l'avocat qui assurera sa défense ou à être présent lors de sa comparution. Finalement, les démarches consistent à prendre contact avec des organismes ou des personnes-ressources qui peuvent venir en aide à la personne. Il n'y a eu aucun accompagnement en cour, mais trois (3) *démarches à caractère juridique* ont été entreprises conjointement avec la personne.

L'équipe effectue aussi des interventions de soutien à la famille et aux tiers lorsque ceux-ci sont en lien avec la personne. Il faut cependant préciser que nous intervenons auprès des tiers seulement lorsque la personne nous y autorise ou lorsque nous jugeons que sa vie ou celle d'un autre individu peut être mise en danger. Les statistiques révèlent qu'il y n'y a eu que **trois (3) interventions de soutien à la famille ou aux tiers** qui ont été effectuées. La durée moyenne des interventions a été estimée à une trentaine de minutes. Nous effectuons ce type d'intervention sur demande le plus souvent au bureau ou au téléphone. Ces interventions ont toutes été effectuées avec l'autorisation du résident. De façon générale, le résident prend part à la rencontre alors que dans d'autres circonstances, il peut l'autoriser, mais juger sa présence superflue.

#### Durée approximative d'intervention

INTERVENTIONS	30m. à 59m.	1h. à 1h29	1h30 à 1h59	2h. à 3h.	3h. et +	TOTAL
Visites à domicile	71	314	34	1		<b>420</b>
Accompagnements	61	182	27	10	4	<b>284</b>
Consultations au bureau	9	9				<b>18</b>
Rencontres multi	4	2				<b>6</b>
Démarches juridiques			3			<b>3</b>
Soutien aux tiers	2	1				<b>3</b>

Le *suivi téléphonique* est une intervention faite lorsque la personne ressent le besoin immédiat de se confier à un intervenant avant la prochaine rencontre mise à l'horaire. L'intervenant intervient également au téléphone lorsqu'une personne l'appelle alors qu'elle est en situation de détresse ou de crise. Il tente alors de désamorcer la crise et de rassurer la personne. Il peut aussi s'agir d'information à communiquer faisant suite à une intervention. Priorisant les visites à domicile et les accompagnements dans la communauté, les intervenants sont de fait moins disponibles au bureau pour les interventions téléphoniques, mais lorsqu'ils sont présents, ils se font un devoir de prendre les appels. Au cours de l'année 2015, nous avons recensé deux cent soixante-cinq (265) *interventions au téléphone*, représentant une hausse fort considérable de cent quatre-vingt-une (181) interventions comparativement à l'année dernière. Nous expliquons encore une fois cette

augmentation par les modifications de leur style de vie depuis qu'ils ont été relogés dans la communauté. Nombreux sont les résidents qui nécessitent un bon encadrement et la présence continue d'intervenants. La durée d'une intervention faite au téléphone varie de cinq (5) à une soixantaine de minutes selon la circonstance.

Souvent l'intervenant est la personne la plus significative dans l'entourage du résident, il n'est donc pas étonnant de constater qu'il ressent le besoin de lui parler même en dehors du cadre de l'intervention proprement dite. Selon leur disponibilité, les intervenants acceptent de bonne grâce de converser pendant quelques minutes afin de briser l'isolement social dans lequel sont souvent plongées les personnes qui ont un problème de santé mentale. Au cours de l'année 2015, les intervenants ont eu cent soixante-sept (**167**) *conversations téléphoniques* avec des résidents, ce qui représente également une augmentation significative de cent quarante-trois (143) interventions additionnelles par rapport à l'an dernier. La durée moyenne de l'entretien a été estimée à neuf (9) minutes.

Régulièrement, les intervenants en suivi communautaire transmettent de brèves informations par voie téléphonique en vue de la prochaine rencontre mise à l'horaire. Les résidents agissent aussi de même. Nous avons recensé cinquante-deux (52) interventions de ce type au cours de l'année 2015.

Par ailleurs, comme il en fut fait mention au chapitre des interventions qui sont effectuées par le personnel de l'Association Logement Amitié Inc., il arrive également que lors des nombreux déplacements des intervenants qui sont assignés au service de suivi communautaire de l'Association Bénévole Amitié Inc. auprès des résidents rencontrent d'autres résidents. Ils prennent alors le temps de s'entretenir avec eux pendant un moment. Antérieurement non enregistrées, ces *rencontres impromptues* dans la communauté varient de cinq (5) à trente (30) minutes selon la situation, mais aussi de l'horaire de l'intervenant.

Puis, en rendant accessibles les bureaux de l'organisme aux utilisateurs de services de l'Association Bénévole Amitié Inc., dont sont les résidents, plusieurs n'hésitent pas à venir nous saluer. Les membres du personnel présents prennent alors un peu de temps pour converser avec eux. Cette année, le personnel a reçu dix (**10**) *visites* de courtoisie de la part des résidents. Une dizaine de minutes a été consacrée à chacun des visiteurs.

Avant d'être admis à l'Association Logement Amitié Inc., tous les candidats qui ne sont pas utilisateurs ou utilisatrices des services de l'Association Bénévole Amitié Inc. rencontrent deux intervenants qui procèdent à une *évaluation psychosociale*. Il s'agit de l'étape complémentaire et préalable à l'entrevue qui concerne strictement les habiletés du résident à vivre en harmonie avec les autres locataires et de façon autonome dans une unité d'habitation. De façon respectueuse, on tente alors d'en savoir davantage sur le vécu de la personne de même que sur les raisons qui l'incitent à faire une démarche auprès de notre organisme. On expose aussi au candidat les services qui sont offerts. Les principaux aspects qui sont ressortis de l'entrevue sont ensuite partagés avec les membres de l'équipe lors de la réunion du personnel. Compte tenu des circonstances, aucune entrevue de sélection de nouveaux résidents ni aucune évaluation psychosociale n'a eu lieu cette année.

### Durée approximative d'intervention

INTERVENTIONS	5	10	15	20	25	30	45	60	TOTAL
<b>Interventions téléphoniques</b>	33	79	51	27	12	29	12	22	<b>265</b>
<b>Conversations téléphoniques</b>	49	88	30						<b>167</b>
<b>Informations</b>	44	8							<b>52</b>
<b>Rencontres impromptues</b>	9	15	24	2		1			<b>51</b>
<b>Visites au bureau</b>	4	4	2						<b>10</b>

Au total, ce sont vingt-six (26) résidents sur les quarante qui ont bénéficié cette année des interventions effectuées sur une base régulière ou sporadique dans le cadre du service de suivi communautaire offert par l'Association Bénévole Amitié Inc.

J'insiste cependant pour dire que nous sommes conscients que des interventions ont certainement pu échapper à la cueillette d'information par oubli et priorité accordée à l'intervention plutôt qu'à l'organisation du travail, ce avec quoi nous sommes parfaitement à l'aise. Conséquemment, des interventions n'ont ainsi pu être compilées.

**LA NATURE DES INTERVENTIONS EN SUIVI COMMUNAUTAIRE**

INTERVENTIONS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Objectifs de vie/réévaluation	3	5	2	2	1	1	1	1	3	2	2	1	24
Santé mentale et symptômes	48	46	62	63	62	77	42	65	66	69	71	45	716
Médication	55	47	45	41	49	40	36	41	40	57	46	29	526
Santé physique	46	30	61	42	44	30	21	48	47	43	43	34	489
Intervention de crise	3	4	5	4	2	2	3	5	4	6	7	7	52
Évaluation du risque suicidaire	2	1	2	1	1	2	3		3	3	3	3	24
Appel à des ressources	7	6	11	6	5	2	4	3	3	4	3	5	59
Estime de soi	73	65	57	58	63	39	37	38	53	61	76	61	681
Vécu de la personne	54	57	59	69	61	40	41	26	61	64	65	39	636
Médiation	1		1		1		1		1	1	1	1	8
Relations interpersonnelles	71	67	58	56	65	42	43	25	63	71	78	38	677
Relations familiales	40	54	38	31	31	45	31	22	27	49	46	31	445
Défense des droits	1	4	3	5	4	2	1	1	6	6	7	2	42
Aspect juridique	1	1	1	2	1	1	1	1	5	5	2	2	23
Transactions bancaires	5	1	1	1					1	1	1	1	12
Budget	29	26	15	11	18	18	19	18	26	26	29	21	256
Organisation du temps	18	19	17	13	13	18	17	21	20	23	24	9	212
Travail, études, bénévolat	12	11	5	8	9	10	13	9	13	7	14	6	117
Loisirs	21	31	22	23	27	21	24	10	25	27	26	18	275
Éducation	27	26	22	20	22	21	19	11	25	28	29	28	278
Projet de déménagement/Aide à la recherche au logement	1	1	4	7	4	5	5		1	9	10	18	65
Organisation de l'unité	1	1	1	2	1	1	2			1	1	1	12
Hygiène personnelle	6	8	6	1	7	7	7	2	1	12	19	7	83
Nutrition/épicerie	13	13	14	16	16	12	14	8	16	16	19	11	168
Dépendances	9	12	11	10	12	10	11	14	12	15	14	10	140
Deuil	1	3	7	11	12	12	12	2	14	13	14	10	111
Mort	1			2			1		1		1	2	8
Spiritualité	4	4	2	1	1	1	2	2	3	2	2	2	26
Sexualité	10	8	1	6	6	5	10	12	14	9	12	6	99
Bris de l'isolement	47	45	48	50	49	39	37	29	41	57	69	36	547
Accompagnement rendez-vous médical	1	1	2	1	1				2	2	2	1	13
Accompagnement ress. communautaire	1	1			2	1	1				1		7
Accompagnement org. publ. - para-public	2	1	1	2	1	1		1	1	1	2		13
Rencontre multi	1			1					2	1		1	6
Aide au magasinage	1	1	1	1	2	1	1	1	3	1	1	2	16
Formulaires à remplir	2	1	4	1	1				1	2	3	1	16
Soutien au logement	11	12	14	16	14	12	11	12	14	11	4	4	135



**LES DÉMARCHES AUPRES DES PROFESSIONNELS ET DES RESSOURCES  
EFFECTUÉES PAR LE PERSONNEL DU SERVICE DE SUIVI COMMUNAUTAIRE DE  
L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE AMITIÉ INC.**

DÉMARCHES	MOIS												TOTAL
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
<b>Professionnels</b>	5	2	7	9	6	2	1	3	1	4	5	5	<b>50</b>
<b>Ressources communautaires</b>	2	1	1	7	9	2	1	1			1	1	<b>26</b>
<b>Communauté</b>	1	1	2	3	9	5	6	6	5	5	5	4	<b>52</b>
<b>Services publics et para-publics</b>	2	2	5	4	6	4	9	3	4	4	3	5	<b>51</b>
<b>Information sur le programme aux professionnels</b>	1	1	1	1	2	1	1	1	1	1	2	2	<b>15</b>
<b>Information sur le programme aux individus</b>	2	1	2	2	3	1	2	4	1	5	4	4	<b>31</b>
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>8</b>	<b>18</b>	<b>26</b>	<b>35</b>	<b>15</b>	<b>20</b>	<b>18</b>	<b>12</b>	<b>19</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>225</b>

Nous avons vu dans les tableaux précédents que l'intervenant assigné au programme de suivi communautaire offre, par le biais de différentes interventions, soutien, counselling psychosocial et présence réconfortante. Dans le tableau ci-haut illustré, nous pouvons voir qu'il s'engage dans tout le plan d'intervention.

Entre autres tâches, l'intervenant oriente la personne vers des ressources qui répondent aux besoins qui ont été exprimés ou identifiés. Il lui offre son assistance lorsque celle-ci considère que certaines démarches lui sont difficiles à effectuer seule. Finalement, avec l'autorisation de la personne, il entreprend des démarches pour rétablir ses droits lorsque celle-ci se considère lésée, mais se sent toutefois incapable d'intervenir.

Dans son travail, l'intervenant est aussi appelé à collaborer avec l'équipe de professionnels de la santé et des services sociaux engagée dans le plan d'intervention de la personne afin que tous contribuent à son mieux-être. Aussi, avec l'autorisation de la personne, l'intervenant et les professionnels travaillent en concertation avec elle afin de l'aider à atteindre les objectifs qu'elle s'est elle-même fixés. Pour l'année 2015, nous voyons au tableau ci-haut représenté que le personnel assigné à l'intervention communautaire a effectué des démarches ou a rencontré à cinquante (50) reprises des professionnels de la santé ou des services sociaux. On en compte quatre-vingt-trois (83) de moins que l'an dernier. On se rappellera que suite à l'incendie, les intervenants s'étaient concertés avec les professionnels de la santé et des services sociaux afin de trouver rapidement une réponse aux besoins d'hébergement compte tenu des circonstances.

Au cours de l'année 2015, on a aussi observé que l'équipe du service de suivi communautaire de l'Association Bénévole Amitié Inc. a effectué vingt-six (26) démarches auprès d'organismes communautaires. Les ressources avec lesquels les intervenants se sont le plus souvent entretenus ont été les organismes d'hébergement afin de reloger à nouveau des résidents. Les autres ressources plus souvent utilisées ont été les centres de crise, les organismes de thérapie occupationnelle ou qui présentent un programme d'employabilité de même que les ressources qui offrent de l'aide au niveau de l'entretien domestique.

Les ressources de la communauté concernent souvent des interventions de médiation qui sont faites auprès de propriétaires et de concierges d'immeubles, de voisins ou de propriétaires de commerce. Il peut aussi s'agir d'une banque, d'une bibliothèque, d'une pharmacie... Cette année, cinquante-deux (52) interventions ont été recensées.

Les intervenants de suivi communautaire sont aussi souvent appelés à communiquer tant avec des agents d'aide sociale et de l'assurance emploi que de la sécurité de la vieillesse, des rentes du Québec ou de la curatelle publique. Les interventions visent à enregistrer une nouvelle demande ou à aviser qu'une prestation a pris du retard dans la livraison ou encore à demander qu'un correctif soit apporté à la prestation dont le montant semble inexact. Le travail de l'intervenant peut aussi l'amener à déposer une requête visant à ce qu'un montant forfaitaire auquel la personne pourrait avoir droit soit ajouté à la prestation régulière. Des démarches sont aussi entreprises auprès de l'aide juridique ou auprès d'organismes gouvernementaux pour solliciter par exemple une aide pour le transport adapté... Au cours de l'année 2015, cinquante et une (51) démarches ont été entreprises auprès de ces ressources du secteur public et para-public, ce qui représente deux cent quarante et une (241) interventions de moins que l'an dernier. Elles ont été moins nombreuses cette année puisque nous n'avions pas à entreprendre des démarches afin de récupérer des documents d'identification qui avaient été perdus dans l'incendie.

Le personnel assigné au suivi communautaire de même que la directrice donnent souvent de l'information concernant les services et programmes de l'organisme. Il s'agit souvent de professionnels de la santé qui sont à la recherche de services pour leurs clients, de parents et amis de personnes qui ont un problème de santé mentale ou encore d'étudiants qui sont désireux d'en apprendre davantage sur la santé mentale et sur les programmes et activités qu'offre l'organisme. Quinze (15) informations de ce type ont été fournies cette année aux professionnels alors qu'on a aussi répondu à trente et une (31) demandes provenant de la communauté. Il s'agit de neuf (9) contacts de plus que l'an dernier avec les professionnels alors qu'on en compte dix-sept (17) de plus avec la communauté.

**LES INTERVENTIONS EFFECTUÉES PAR L'ÉDUCATRICE AUX SOINS D'HYGIÈNE  
ET À L'ORGANISATION DES ACTIVITÉS DE LA VIE QUOTIDIENNE  
DE L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE AMITIÉ INC.**

INTERVENTIONS	MOIS												TOTAL
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
Visites à domicile	10	13	7	9	10	11	9	12	15	12	21	8	137
Accompagnements dans la communauté					1								1
Interventions faites au téléphone	10	12	5	8	8	12	9	8	9	12	21	4	118
Conversations téléphoniques pour briser l'isolement				4	4	1	5	2	3	3	1		23
<b>TOTAL DES INTERVENTIONS</b>	<b>20</b>	<b>25</b>	<b>12</b>	<b>21</b>	<b>23</b>	<b>24</b>	<b>23</b>	<b>22</b>	<b>27</b>	<b>27</b>	<b>43</b>	<b>12</b>	<b>279</b>

C'est le 23 avril 2012 que l'Association Bénévole Amitié Inc. a mis en place un nouveau service d'éducation aux soins d'hygiène et à l'organisation des activités de la vie quotidienne grâce à une contribution financière du gouvernement fédéral dans le cadre du programme *Stratégie des Partenariats de Lutte contre l'Itinérance* (SPLI). La subvention ne fut pas renouvelée au terme de l'entente, le 31 juillet dernier. Grâce à un don de Bell octroyé dans le cadre de son programme *Bell Cause pour la cause*, l'organisme a pu continuer à offrir temporairement ce service apprécié. Au terme de l'engagement, c'est un don de la Fondation Echo qui a ensuite permis à l'organisme de poursuivre ses activités.

Les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. qui le souhaitent peuvent bénéficier de ce service. Les principales tâches de l'éducatrice consistent à enseigner les techniques d'hygiène personnelle et d'entretien domestique en plus de mettre en place des sessions d'information sur des sujets qui sont susceptibles d'aider la personne à devenir plus autonome. Son travail consiste aussi à organiser des sessions régulières de *cuisine collective* afin d'aider les personnes à adopter de nouvelles habitudes de saine alimentation en plus d'offrir l'opportunité d'intégrer un programme de *remise en forme*. Au cours de l'année 2015, onze (11) résidents ont reçu les services d'aide à domicile.

<b>INTERVENTIONS</b>	30m. à 59m.	1h. à 1h29	1h30 à 1h59	2h. à 3h.	3h. et +	<b>TOTAL</b>
Visites à domicile		136	1			<b>137</b>
Accompagnements			1			<b>1</b>
<b>INTERVENTIONS</b>	5 min.	10 min.	15 min.			<b>TOTAL</b>
Interventions téléphoniques	70	42	6			<b>118</b>
Conversations téléphoniques	12	11				<b>23</b>

### Participations des résidents aux ateliers

ATELIERS	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	TOTAL
Atelier de cuisine collective	1	1	1	1	1	9		2	1	1	1	1	20
Activité Chorale	2	3	2	4	4	2	2	2	2	4	4	2	33
Activité de remise en forme	2	5	2	3	3	9	6	3	3	3	3	2	44
<b>TOTAL DES PARTICIPATIONS</b>	<b>5</b>	<b>9</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>8</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>8</b>	<b>8</b>	<b>5</b>	<b>97</b>

L'objectif visé par l'activité *Cuisine collective* est d'enseigner à cuisiner des plats nutritifs et peu coûteux, mais aussi de faire découvrir et apprécier des aliments peu connus. À petite échelle, l'activité reproduit des valeurs sociétales telles que le respect d'autrui, l'esprit d'équipe, le partage des tâches, la débrouillardise, l'hygiène, la ponctualité et l'assiduité. Chaque participant exécute une tâche en fonction de son rythme et de son potentiel. Tous dînent ensemble et apprennent à mieux se connaître. Chacun quitte avec deux portions du plat cuisiné pour lequel 2\$ est demandé. C'est l'Association Bénévole Amitié Inc. qui assume la différence. Huit (8) personnes peuvent prendre part à l'activité.

Gardant en tête *Une saine alimentation pour un corps sain*, nul ne peut nier que l'exercice physique non seulement aide à garder la forme, mais a aussi un impact positif sur le moral et l'humeur. C'est dans ce contexte que l'activité de *marche à l'extérieur* a été mise en place. Prenant cependant en considération les risques de chûtes sur les trottoirs glacés lors de la saison froide, l'éducatrice remplace alors temporairement l'activité par des sessions de conditionnement physique qu'elle donne au centre de jour et de soir.

Les objectifs visés par l'activité physique sont d'une part, d'acquérir et de maintenir de saines habitudes d'entraînement physique, et d'autre part, de développer un sentiment d'appartenance au groupe qui agira en tant que source de motivation. À la fin de l'activité, l'éducatrice offre un jus ou une tisane réconfortante qu'ils prennent ensemble dans un café.

La participation à la *marche* et à la *chorale* a été sensiblement la même que l'an dernier alors que celle à l'atelier de *cuisine collective* a été moindre. La situation s'explique par une diminution du nombre de sessions. Sept (7) résidents ont pris part aux activités.

## LES REPAS SERVIS ET LES PANIERS DE NOURRITURE DISTRIBUÉS DANS LE CADRE DES ACTIVITÉS DU CENTRE DE JOUR ET DE SOIR

	MOIS												TOTAL
	J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
<b>Repas servis</b>	201	203	198	146	167	201	116	118	117	101	124	187	1 879
<b>Paniers distribués</b>	91	84	83	68	57	75	59	65	60	63	48	69	822
<b>Distributions de médicaments à domicile</b>	30	28	31	30	31	25	24	24	24	24	25	24	320

Tenant compte des conditions socio-économiques de sa clientèle, l'Association Bénévole Amitié Inc. a mis sur pied des services complémentaires dans le cadre des activités du centre de jour et de soir. Tous les utilisateurs et utilisatrices des services de l'organisme ainsi que les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. peuvent s'en prévaloir sans pour autant fréquenter le centre assidûment.

Aussi, grâce au partenariat établi avec Moisson Montréal qui fournit à l'organisme des denrées alimentaires de même qu'avec le Garde Manger pour Tous qui en effectue la livraison, l'Association Bénévole Amitié Inc. a servi, au cours de l'année 2015, **1 879 repas aux résidents** et a de plus remis **822 paniers de nourriture aux résidents**.

Alors que le centre était intégré à la résidence, il était facile pour les résidents d'y venir pour prendre un repas et repartir avec un panier de provisions offert une fois par semaine. Plusieurs s'en privent désormais en raison de la distance à parcourir et de la température. Par ailleurs, plusieurs se sentent incapables de retourner à la maison avec un ou deux (2) sacs d'épicerie.

Enfin, comme nous avons le mandat de distribuer la médication à certains résidents, les intervenants s'acquittent de ce mandat en allant la livrer à domicile après la fermeture du centre de jour et de soir. Une résidente plus particulièrement bénéficie de ce service exclusif de suivi intensif.

## LES ATELIERS D'ART

Ateliers	Nombre d'ateliers	Participations	Personnes différentes
Atelier de fabrication de bijoux	2	8	5
Atelier de <i>Peinture sur toile</i>	5	28	10
Atelier de fabrication de savon	1	5	5
Atelier d'écriture	10	49	8
<b>TOTAL</b>	<b>18</b>	<b>90</b>	<b>19</b>

La nouvelle configuration physique du centre fait en sorte que nous ne disposons pas d'espace distinct de la salle commune et ne nous permet donc pas de mettre en place des activités sans pour autant perturber la dynamique de socialisation propre au centre de jour et de soir et d'importuner les personnes qui le fréquentent particulièrement pour y entretenir leurs relations amicales.

### *Les ateliers de création*

C'est l'intervenante Maggy Potvin qui est en charge de développer des ateliers de créativité. Prenant en considération les intérêts des résidents, elle a mis en place quelques ateliers qui visent non seulement à procurer des moments de plaisir et de détente, mais également de favoriser l'amélioration de la concentration et du développement des facultés psycho-motrices tout comme celles des habiletés manuelles.

Dans le cadre des festivités soulignant le 31<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Bénévole Amitié Inc. et le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Association Logement Amitié Inc., un concours a été lancé aux utilisateurs de services du premier organisme et aux résidents. Il s'agissait de participer à des ateliers d'écriture et d'exprimer ce que l'organisme représente pour les uns et ce qu'évoque la résidence pour les seconds. La directrice a pris le temps de retravailler et de réviser les textes avec chacun d'eux. Sur les onze (11) textes primés, quatre (4) sont ceux de résidents. Certains ont été gratifiés d'un prix de 100\$ alors que les autres ont reçu un montant de 25\$. Tous les textes gagnants ont été encadrés et exposés lors d'un évènement public qui a eu lieu le 9 décembre dernier et font partie d'un *Livret Souvenir*.

## LE PERFECTIONNEMENT ET LE RESSOURCEMENT

Pris dans le feu de l'action, les besoins de perfectionnement et de formation comme la nécessité de mise à jour des connaissances tant sur le plan théorique que pratique sont bien réels pour le personnel. Dans cette optique, on ne peut être qu'en accord avec Joël Fronteau de l'organisme français *Fondation Travail sans frontières* qui stipule que *réflexion et pratiques sont indissociables*. Dans le cadre des interventions psychosociales et communautaires, nous considérons qu'il importe de prendre du temps pour réfléchir sur nos pratiques, d'abord pour valider les interventions effectuées, mais aussi pour s'ajuster et même, lorsqu'il l'est jugé nécessaire, envisager des changements pour le mieux-être de la clientèle.

Tenir compte des besoins de ressourcement des membres du personnel constitue un élément déterminant de la vitalité de toute organisation. Aussi, malgré les ressources financières limitées de l'organisme, l'Association Logement Amitié Inc. tente, dans la mesure du possible, d'offrir l'opportunité aux membres de son personnel de participer à des ateliers et à des séminaires de perfectionnement afin d'y trouver de nouveaux outils d'intervention. Souvent, ces événements favorisent et stimulent les échanges tant sur les problématiques et les difficultés éprouvées dans la pratique que sur certains aspects créatifs de nos interventions. Ils constituent aussi des occasions de mettre en commun nos forces et nos expériences pour contribuer à l'avancement de la théorie et de la pratique.

### **Les Journées de ressourcement**

#### **Les Journées d'Amitié, les Journées thématiques et les Journées de consolidation**

Poursuivant des objectifs bien distincts de la formation, *les journées de ressourcement* sont en vigueur depuis 1995 à l'Association Bénévole Amitié Inc. Mais puisque les résidents de l'Association Logement Amitié Inc. sont également membres de l'Association Bénévole Amitié Inc. afin de pouvoir bénéficier de l'ensemble des services offerts dans les limites des ressources financières et humaines de l'organisme, nous jugeons alors important d'adopter une seule et unique philosophie et d'harmoniser nos approches dans la pratique et dans les interventions. Dans ce contexte d'arrimage, la directrice générale a voulu étendre le principe de *Journées de ressourcement* aussi à l'Association Logement Amitié Inc. et réunir, lorsque jugé à propos, les deux équipes pour permettre une réflexion enrichie et éviter la confusion chez les membres et les résidents. Elle distingue trois types de ressourcement : *les Journées thématiques, les Journées d'Amitié et les Journées de consolidation*. Ces moments privilégiés sont voués exclusivement à la consolidation des deux équipes et au travail visant la révision des pratiques et l'élaboration de protocoles d'intervention et de guides.

Les *Journées d'Amitié* sont l'occasion de favoriser, par un processus de réflexion et d'échanges authentiques, une plus grande harmonie au sein des deux équipes. La *Journée d'Amitié* a généralement lieu en alternance avec la *Journée Thématique* dont l'objectif est de rassembler le personnel autour d'une vision commune.

La *Journée thématique* consiste en une consultation exhaustive de l'ensemble des membres du personnel et vise une mise à plat des approches utilisées. Ces journées fournissent des conditions favorables à la discussion franche et ouverte sur les projets à venir. Plus précisément, le personnel s'accorde des périodes de réflexion sur la philosophie d'intervention intégrée dans l'organisme et sur l'organisation de ses services. Après avoir évalué les atouts et les lacunes des équipes, nous devons par la suite prendre les meilleures décisions afin d'améliorer nos méthodes de travail.

En raison des évènements particuliers vécus dernièrement, deux seuls moments *de consolidation* avaient, cette année, été mis à l'horaire. Les liens entre les deux équipes ont significativement été renforcés. Nous réalisons de plus en plus que les *journées de consolidation* ont une grande importance et sont, de fait, très attendues du personnel. La grande majorité des travailleurs des deux organismes y prennent part. Ces moments empreints d'authenticité tendent à améliorer les relations et la communication entre les divers groupes en plus d'encourager l'ouverture et la confiance. Des liens solides et forts sont tissés entre les membres du personnel des deux organismes, ce qui a pour effet bénéfique de projeter une image positive des organismes.

Enfin, la directrice générale et l'intervenant de liaison ont pris part à une journée du colloque du Réseau québécois des OSBL d'habitation qui a eu lieu au printemps dernier.



## LE PROFIL STATISTIQUE DE LA CLIENTÈLE

En 2015, quarante (40) résidents ont bénéficié des services de soutien au logement offerts par l'Association Logement Amitié Inc. La moyenne d'âge chez les résidents est de 50,5 ans alors qu'elle est de 51,2 ans pour les femmes. Les francophones sont aussi nombreux que les anglophones alors que 45,5% des résidents s'expriment aussi bien en français qu'en anglais. Enfin, on note que 36,3% des résidents sont d'origine ethnique.

### Les catégories d'âges chez les résidents

Catégorie d'âges	Hommes	Femmes	Total
18-35 ans		1	1
36-50 ans	15	5	20
51-64 ans	8	5	13
65 ans et plus	3	3	6
<b>Total</b>	<b>26</b>	<b>14</b>	<b>40</b>

### Langues d'usage chez les résidents

Langue d'usage	Français	Anglais	Total
Langue	13H - 6F (19)	13H - 8F (21)	40
Bilinguisme	5H - 5F (10)	6H - 5F (11)	21

### Relocalisation des résidents dans la communauté

Collaborateurs	Ressources	Nombre de résidents
Association Bénévole Amitié Inc.	Organismes communautaires de la FOHM	7
Institut universitaire en santé mentale Douglas	Ressources du Douglas (maisons de groupe)	5
Équipe SIM du CSSS de la Montagne	Maison de chambre privée	1
Office Municipal d'Habitation de Montréal	Logements à coût modique de l'OMHM	7
Office Municipal d'Habitation de Montréal en collaboration avec Association Bénévole Amitié Inc.	Réseau Appartements et Gîtes du Québec (RAGQ)	18
Résidents eux-mêmes	Appartement dans la communauté	2

## L'ENGAGEMENT DES RÉSIDENTS

L'Association Logement Amitié Inc. considère que la participation des résidents à la gestion de l'organisme est essentielle. D'abord, ils peuvent ainsi avoir le sentiment de véritablement contribuer à leur bien-être. Ensuite, correctement informés, ils sont en mesure de prendre les meilleures décisions les concernant. Finalement, ils peuvent mettre à contribution leurs capacités, augmentant ainsi leur estime de soi.

Concrètement, deux (2) des sièges du conseil d'administration sont réservés aux résidents. Toutefois, les résidents intéressés qui n'ont pu être élus au conseil d'administration peuvent, s'ils le désirent, participer à d'autres instances décisionnelles et sont invités à prendre part à l'administration de l'immeuble et de l'organisme dans certains comités tel le comité de planification d'activités sociales et récréatives.

Une fois par trois mois, l'Association Logement Amitié Inc. s'engage à tenir une réunion où tous les résidents y sont conviés. Cette réunion vise d'une part, à mieux informer les résidents des nouveaux développements et, d'autre part, d'engager la discussion sur la vie associative à l'Association Logement Amitié Inc. Les sujets les plus souvent abordés par les locataires concernent les problèmes et les besoins ressentis par les résidents, l'harmonie du groupe, les services et les activités mis en place, les problèmes de maintenance... Les rencontres ont jusqu'à maintenant été animées par l'intervenant de liaison, monsieur Joseph Delpé, et la directrice de l'organisme, madame Doratha Auger.

S'il y a lieu, cette réunion est également l'opportunité de régler les conflits entre résidents. Ce sont alors des représentants délégués de l'Association Logement Amitié Inc. qui agissent en tant que médiateurs. Représentants et résidents sont invités à trouver ensemble une ou des solutions afin de mettre un terme au conflit et d'éviter les récidives. D'autre part, dans l'éventualité où l'attitude d'un seul résident fait problème, il incombe alors à l'intervenant de liaison de régler le différend. Tous les deux tentent de trouver la meilleure solution pour une cohabitation harmonieuse.

## ÉTAT DE LA SITUATION POUR LES RÉSIDENTS DE L'ASSOCIATION LOGEMENT AMITIÉ INC.

### LES IMPACTS

Il nous apparaît judicieux et à propos d'aborder les nombreux problèmes vécus suite au tragique incendie qui a détruit la résidence de l'Association Logement Amitié Inc. du 1070 Mackay à Montréal. D'entrée de jeu, la relocalisation des résidents et la recherche de locaux temporaires pour le centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. que fréquentent une centaine de personnes qui ont un problème de santé mentale n'ont pas été chose facile.

Tous les résidents ont été relogés dans la communauté, mais sont désormais éparpillés aux quatre coins de la ville, de Ville La Salle à Montréal-Nord. Plusieurs résidents nous ont avoué se sentir déracinés non seulement de leur milieu de vie, mais aussi de l'environnement dans lequel ils avaient l'habitude d'évoluer, le centre-ville de Montréal. Nos observations abondent dans le même sens. Par ailleurs, nous convenons que plus de temps est désormais alloué aux déplacements des intervenants qui offrent le service de suivi et d'accompagnement communautaire ainsi que celui de soutien au logement, ce qui pourrait avoir comme conséquence directe la diminution du nombre d'interventions, ce qui est nullement souhaitable.

Nous ne disons pas que tous n'ont pu s'adapter à leur nouveau milieu de vie, mais partant de la clientèle visée et desservie par l'Association Logement Amitié Inc., il est évident que le grand saut dans la communauté ne convient pas à tous. D'abord, pour certains individus, la résidence représente un premier pas dans la communauté. Ils ont comme objectif d'y faire les apprentissages nécessaires afin de pouvoir éventuellement faire le grand saut en solo. Pour parvenir à leurs fins, la majorité d'entre eux admettront qu'ils auront cependant besoin de services d'aide, d'accompagnement et de soutien à court, à moyen ou à long terme. Pour les autres, la résidence constitue une fin en soi. À la sortie du foyer de groupe ou de la famille d'accueil, la personne souhaite vivre dans la communauté et peut y parvenir grâce aux services et à l'encadrement mis en place. C'est ce qu'offre l'Association Logement Amitié Inc.

Alors que ce ne sont que quelques résidents qui avaient le projet de s'établir en logement, ce sont finalement tous les résidents qui y ont été forcés en raison de l'incendie. Les premiers sont alors à même de réaliser s'ils ont les capacités ou pas de s'établir seuls en logement. Pour les résidents de la seconde catégorie qui ont été parachutés dans la communauté sans *le filet de sécurité que l'Association Logement Amitié Inc. leur offrait*, des problématiques ont été amplifiées et celles qu'ils croyaient avoir vaincues sont alors réapparues. Aussi, sommes-nous à même de constater les déboires et les difficultés que vivent présentement plusieurs d'entre eux... Ils sont répertoriés dans un bref descriptif à la fin de cet *État de la situation*.

Pour ce qui est du centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. qui était intégré à la résidence, il est désormais situé dans un local les jours de semaine et

dans un autre, les jours de fins de semaine, ce qui n'est pas très commode. Parfois, lors des journées fériées, nous devons également changer de local. Malgré la multiplication des précautions prises : rappel des changements envoyé par voie postale, mentions régulières de vive voix et sur affiche au centre de jour et de soir, appels téléphoniques... ce qui exige beaucoup du personnel, nous faisons le malheureux constat que ce n'est pas suffisant. Non seulement leur routine a été brisée, mais les horaires et les jours changeants n'ont réussi qu'à les déboussoler et à les fragiliser encore un peu plus. Nous avons pu faire le malheureux constat que certains ont été très **déstabilisés** par toutes ces modifications et se rendent tout bonnement à la mauvaise adresse la mauvaise journée. Ils se butent alors à une porte fermée ou à un autre groupe. Certains ont démissionné et ont cessé de venir. D'autres encore par paranoïa, par crainte ou par conviction personnelle de déconfessionnalisation ont tout simplement décidé de ne pas suivre puisque le centre de jour et de soir est désormais situé dans des sous-sols d'église. On les rencontre sur la rue errants sans but... c'est le retour en arrière puisque nous n'oublions pas qu'un peu moins de 40% des personnes qui fréquentent le centre de jour et de soir ont été itinérantes alors que d'autres sont toujours jugées à risque.

Rappelons que grâce à la mise en place d'activités tant sociales qu'éducatives et thérapeutiques ainsi qu'aux interventions de nature psychosociale, les intervenants travaillent à inculquer aux résidents et aux personnes qui fréquentent le centre des valeurs sociales qu'ils adoptent puis transposent graduellement dans leur milieu de vie, leur quartier, la communauté et, de façon plus élargie, dans la société. On leur évite d'errer dans les rues pour plutôt les amener à travailler sur un projet de vie constructif.

Nous insistons aussi pour préciser que le centre de l'Association Bénévole Amitié Inc. est le seul à être ouvert tous les jours de l'année et ce, même lors des jours fériés. Moi-même, directrice générale, y travaille toujours le 24 décembre parce que je sais pertinemment que la grande majorité de la clientèle ont peu ou pas de contacts avec leurs familles et qu'ils seront seuls lors de ces moments de réjouissance pour tous.

Par ailleurs, comme déjà mentionné, les ententes conclues pour la location des locaux, nous ont obligé à modifier nos horaires d'ouverture puisqu'ils étaient loués à d'autres groupes. Alors que nous étions ouverts jusqu'à 20:00 tous les soirs, nous devons désormais fermer à 18:00 les soirs de semaine et à 19:00 les soirs de fins de semaine. Afin de leur éviter d'errer dans les rues et de s'isoler, nous leur proposons alors de poursuivre les activités de socialisation en amenant le groupe dans un café. C'est alors l'organisme qui assume la dépense malgré ses ressources financières fort limitées.

La résidence n'était pas seulement que de l'hébergement, il s'agissait d'abord et avant tout d'un *Milieu de Vie*. Dans un communiqué émis par la Ville de Montréal le 27 juin 2007, on pouvait lire « *Les promoteurs du Manoir Edith (Logement Amitié) ont réussi l'exploit de doter le centre-ville de 42 logements et d'un centre de jour et de soir, deux services nécessaires pour venir en aide aux personnes à risque d'itinérance.* » Un peu plus de 35% des résidents ont vécu cette dure réalité.

**Voyons maintenant de façon plus concrète des problèmes qui ont été répertoriés chez les résidents. Voici les plus probants :**

- Plusieurs **déménagements** depuis leur relocalisation dans la communauté suite à l'incendie. En effet, depuis leur relocalisation au mois d'avril 2014, dix-sept (17) résidents ont été contraints de déménager à nouveau, il s'agit de 40,45% des résidents.

Deux (2) ont dû être relogés trois (3) fois et un autre a vécu quatre (4) déménagements.

Trois (3) sont sur le point d'être évincés et un autre est toujours à la recherche d'une unité d'habitation en attendant de revenir à la résidence... comme il se plaît à le dire.

L'un d'eux est victime de risée générale par ses voisins intolérants et il en est parfaitement conscient. Il a déménagé trois (3) fois. Un autre a été évincé dû à l'intolérance des voisins qui le considère *bizarre*.

- Multiples problèmes avec les propriétaires privés qui se dégagent de leurs responsabilités face à ce type de clientèle: température maintenue à 15 degrés tout au long de l'année, une fenêtre manquante depuis son installation dans le logement, plancher à moitié arraché et début de moisissure, porte de garde-robe absente, matelas défoncé, plafonds qui s'écroulent (4), problèmes de punaises de lit qui ne se règlent pas... La directrice et un intervenant ont ajouté à leurs tâches régulières les nombreuses démarches à entreprendre à **répétition** auprès des propriétaires. Faute de ressources financières, il y a de nombreuses heures de bénévolat...
- Les personnes qui ont un problème de santé mentale sont trop souvent victimes de préjugés. C'est le cas présentement des résidents qui logent dans un immeuble suite à leur relocalisation. Le concierge les a immédiatement ciblés et accusés de consommer des drogues illicites alors qu'ils n'avaient absolument rien à se reprocher et qu'elles ne sont pas les personnes mises en cause. On les a aussi accusés publiquement à tort d'avoir amené des punaises dans l'immeuble alors que le problème existait avant l'arrivée des résidents selon l'exterminateur lui-même. Les intervenants de l'organisme passent beaucoup de temps à défendre leurs droits et à rétablir leur réputation.
- Les personnes qui ont un problème de santé mentale sont aussi souvent victimes d'intimidation, c'est le cas actuellement de plusieurs résidents. À titre d'exemple, la gérante d'un immeuble exige de nos résidents qu'ils aillent fumer sur le trottoir de l'autre côté de la rue et s'ils n'obtempèrent pas, elle les menace d'appeler la police. Un autre exemple est un voisin qui, dès le moment où il aperçoit sa voisine (une résidente) à la fenêtre, l'injure à voix haute afin que tous puissent l'entendre.
- Des résidents sont aussi victimes de manipulation. À titre d'exemple extrême, la personne en charge de la ressource où habite désormais un résident considérait que

l'établissement duquel il recevait ses soins psychiatriques était trop éloigné. Elle l'a convaincu de changer de psychiatre et a signifié à l'équipe traitante que désormais le résident recevra les soins appropriés à sa situation psychiatrique d'un autre établissement. Le dossier a alors été définitivement fermé. La personne de la ressource a ensuite entrepris des démarches dans d'autres établissements... mais la demande de traitement a finalement été jugée irrecevable. Le résident est sans psychiatre depuis. Il voit désormais un omnipraticien...

- Deux (2) résidentes ont fait quelques **tentatives de suicide**. Nous les rencontrons quotidiennement, ce qui exige beaucoup du personnel restreint de l'organisme.
- Onze (11) personnes ont vu leur santé physique se détériorer. Six (6) d'entre elles ont dû être hospitalisées dont deux (2) pendant des semaines. Nous notons également que des résidents sont amaigris. Ayant accès à des repas et à des paniers de nourriture distribués à toutes les semaines, des résidents s'alimentent moins bien.
- Relocalisé à Ville La Salle, ce résident qui arpentait quotidiennement les rues du centre-ville et fréquentait le centre de jour et de soir de l'Association Bénévole Amitié Inc. plusieurs heures par jour est désormais **isolé** dans son petit logement. En raison de son problème de phobie, il se dit incapable de prendre le métro ou l'autobus seul. Les intervenants ont effectué le trajet en sa compagnie à plusieurs reprises, mais nous ne disposons pas de ressources financières et humaines nous permettant d'aller et venir quotidiennement sur cette longue distance. Des symptômes de la schizophrénie longtemps contrôlés ont aussi refait surface. Depuis sa relocalisation, il a changé de colocataires à six (6) reprises. Ceux-ci ne tolèrent pas ses symptômes.
- Cinq (5) résidents qui avaient réglé leur problème de dépendance depuis quelques années ont eu des **rechûtes de consommation**. L'une d'entre eux a aussi perdu les quelques heures de travail par semaine qu'elle avait réussi à décrocher avec l'aide de son intervenante et doit maintenant beaucoup d'argent à de nombreuses personnes. Deux (2) d'entre eux ont dû être internés en cure de désintoxication.
- Alors que nous avons le mandat d'aider à la **gestion de la médication** avec des résidents récalcitrants ou qui ont tout simplement besoin d'aide, nous la livrons désormais à domicile et nous nous assurons qu'elle est prise telle que le stipule l'entente avec l'hôpital référent. Pour ce faire, nous avons cependant dû réorganiser l'horaire des intervenants et de la directrice qui participe aussi au service de livraison.
- Des **symptômes** de paranoïa sont réapparus et génère chez certains résidents un sentiment d'isolement social encore plus grand.
- Une résidente a perdu son emploi à cause du stress généré par sa mésadaptation à son nouveau milieu de vie. D'autres problèmes sont à prévoir puisqu'elle n'arrive pas à payer son loyer.

- Sentiment d'insécurité omniprésent chez certains résidents. À titre d'exemple, plusieurs fois par semaine, la directrice doit intervenir au téléphone en soirée ou la fin de semaine pour calmer des résidents qui ont fait appel aux intervenants du centre de jour et de soir, comme ils avaient l'habitude de le faire alors qu'ils habitaient la résidence. Ils doivent maintenant faire face aux situations seuls. Au moins un intervenant était présent à la résidence presque 24 heures par jour et les résidents y avaient accès jour et nuit.
- Sentiment d'isolement omniprésent. Un résident téléphone quotidiennement au moins une dizaine de fois le matin au bureau et répète le pattern en après-midi dès l'ouverture du centre. Autrefois, il avait accès à un intervenant jour et nuit et fréquentait le centre de jour et de soir.
- Un résident qui n'avait pas été hospitalisé en psychiatrie depuis des années l'a été à trois reprises depuis le mois d'avril 2014. Stressé et anxieux, il se rend régulièrement à l'urgence psychiatrique.
- Cinq (5) personnes utilisent régulièrement les centres de crise alors qu'elles ne l'avaient jamais fait lorsqu'elles vivaient à la résidence puisqu'elles avaient accès à un intervenant jour et nuit.

## **STATISTIQUES**

### **Liste d'attente**

49 personnes

Par ailleurs, les professionnels du Allan Memorial avec lesquels nous collaborons régulièrement n'attendent que la réouverture pour recommencer à référer.

### **Stabilité résidentielle avant l'incendie**

Malgré le fait que l'Association Logement Amitié Inc. soit une ressource résidentielle relativement jeune, les statistiques indiquent que la clientèle est assez stable. La durée moyenne du séjour à la résidence a été estimée à la fin du mois de février 2014 à 75 mois alors que la résidence n'a été ouverte que 98 mois. Habitant la résidence depuis les premiers mois d'ouverture, seize (16) résidents sont les pionniers.

**LES MEMBRES DU PERSONNEL DE L'ASSOCIATION LOGEMENT  
AMITIÉ INC. POUR L'ANNÉE 2015**

Madame Doratha Auger

Directrice générale  
Depuis le 13 décembre 2005

Monsieur Joseph Alonce Delpé

Intervenant de nuit sur appel  
Depuis le mois de septembre 2008

Intervenant à temps partiel  
Depuis le 1<sup>er</sup> août 2009

Monsieur Pierre Petit

Intervenant à temps complet  
Depuis le 15 février 2006

Madame Maggy Potvin

Intervenante à temps complet  
Depuis le 25 septembre 2012



## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION 2015

PRÉSIDENTE (2010)	
Madame Lise Ouellet (2006)	Retraitée de Bell Canada Représentante des bénévoles
VICE-PRÉSIDENT (2015)	
Monsieur Karl Beck (2011)	Coordonnateur Institut universitaire en santé mentale Douglas Membre sympathisant de la communauté
SECRÉTAIRE-TRÉSORIER (2010)	
Monsieur Alain Brousseau (2004)	Intervenant communautaire en santé mentale Association Bénévole Amitié Inc. Représentant du réseau communautaire
ADMINISTRATEURS	
Madame Caroline Arbour (2015)	Relations publiques Centre universitaire en santé mentale Douglas Membre sympathisant de la communauté
Monsieur Pascal Côté (2001)	Intervenant communautaire en santé mentale Association Bénévole Amitié Inc. Représentant du réseau communautaire
Monsieur Joseph Alonce Delpé (2013)	Intervenant communautaire Association Logement Amitié Inc. Représentant des employés
Madame Naomi Lapin (2004)	Travailleuse sociale Centre universitaire de santé McGill Membre sympathisant de la communauté
Monsieur Antoine Naoum (2014)	Directeur général Hôtel Travelodge Membre sympathisant de la communauté
Madame Sheila O'Brien (2015)	Résidente Représentante des résidents
Monsieur Karl Pelton (2015)	Résident Représentant des résidents
Me Marie-Claude Simard (2014)	Avocate Membre sympathisant de la communauté
Madame Doratha Auger (1989)	Directrice générale Sans droit de vote

Au cours de l'année 2015, l'Association Logement Amitié Inc. a tenu quatre (6) réunions du conseil d'administration, et une (1) assemblée générale des membres au cours de laquelle trente-six (36) personnes étaient présentes.